Zeitschrift: Panorama / Raiffeisen
Herausgeber: Raiffeisen Suisse société coopérative
Band: - (1992)
Heft: 6-7

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PANORAMA

6-7/92

L'invité du mois
Cornelio Sommaruga

Relance économique en Suisse:
de l'espoir

La carte blanche de Pierre Veya

RAIFFEISEN

SIEMENS
NIXDORF

En théorie, tout est relatif – sauf l'avenir des Bancomat: CSC-BM-90-Combi.

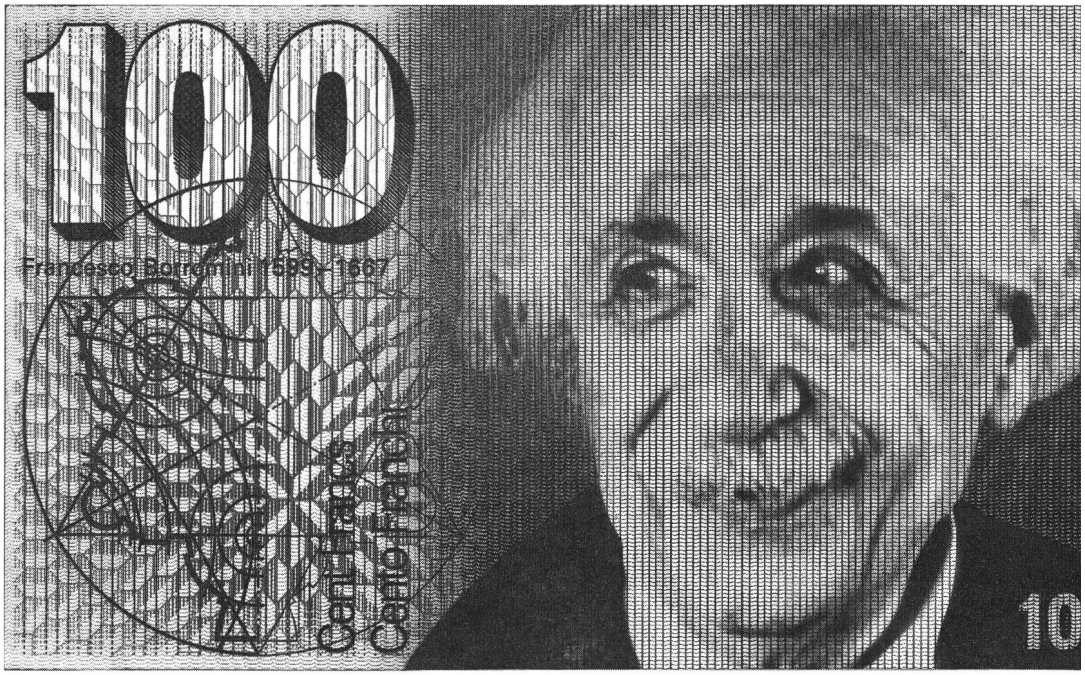

Siemens Nixdorf, nº 1 de l'informatique européenne, est le premier et seul fabricant à vous proposer aujourd'hui déjà les solutions intégrales qui seront requises demain. Leur nom:

Bancomat CSC-BM-90 et BM-90-Combi. Homologués tous deux par Telekurs AG!

Vous bénéficiez ainsi dès maintenant d'applications fonctionnant sous la norme industrielle OS/2, avec serveur SQL et LAN-Manager, capables de s'adapter de manière évolutive à vos besoins. Grâce à cette architecture logicielle d'avant-garde vous pouvez donc d'ores et déjà mettre des solutions d'avenir en œuvre.

Afin d'en savoir plus sur ce système, sa conception, ses performances et sa polyvalence, appelez-nous. Nous vous enverrons notre documentation ‹CSC-BM-90-Combi› qui prouve que – pour Siemens Nixdorf – l'avenir des Bancomat n'est pas une vue relativement théorique, mais une réalité absolument pratique...

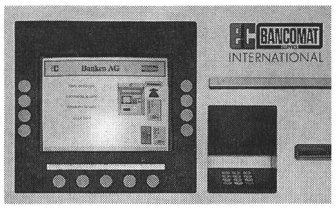

Téléphone 021/632 01 11 ou le numéro vert 155 08 55.

Synergy at work

Bonjour,

«L'économie suisse commence à sortir du creux de la vague», selon les experts en prospective économique de l'EPFZ qui ont déjà discerné, ici et là, les premiers symptômes d'une reprise économique dans notre pays.
Voilà qui devrait rassurer, en tous cas à moitié, tous les sans-emploi, jeunes et moins jeunes, de Suisse. A moitié seulement car il ne suffira pas d'un coup de baguette magique pour remettre la Suisse sur les rails de la prospérité. Aussi patience et prudence restent-elles de mise. L'essor conjoncturel, «à un rythme soutenu», c'est pour 1993 seulement.
Alors peut-être les Suisses seront-ils plus nombreux à pouvoir réaliser un de leurs rêves les plus chers, qui aujourd'hui n'est encore qu'une utopie: s'acheter une maison! Pour l'heure, nous dit Markus Angst dans son enquête (page 9), la maison individuelle est devenue un luxe que presque plus personne ne peut se permettre. En effet, avec un taux de propriétaire gravitant autour de 30%, la Suisse est bel et bien à la queue de ce palmarès européen, la Suède, avec 85%, elle, arrivant en tête...

☆

De l'argent aux constantes de la nature humaine. Qu'on le veuille ou non, problèmes existentiels et du quotidien ne font qu'un.
Pour Cornelio Sommaruga, président du CICR, l'homme d'aujourd'hui n'est malheureusement pas plus proche de la paix que celui de 1945.
«L'homme, en tant qu'individu, n'est pas conscient des responsabilités qu'il devrait assumer pour contribuer à la paix», dit-il.
Force est d'admettre qu'en dépit des leçons de l'Histoire — guerres et génocides — l'homme (et l'Européen) n'est pas devenu plus sage et raisonnable, ni plus solidaire, pour autant.
A ce que l'on sache, l'égoïsme n'a jamais engendré des lendemains qui chantent... ***Gilberte Favre***

Cornelio Sommaruga: «Tout ce qui touche aux collaborateurs du CICR m'atteint particulièrement». Photo: Beatrix Stampfli

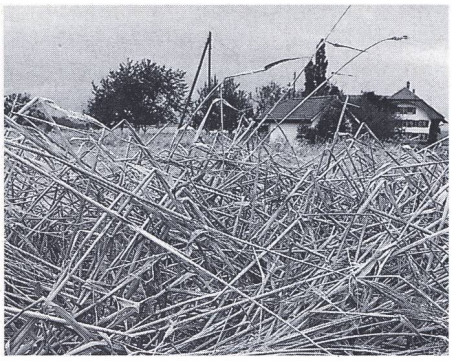

Des champs d'orge après le passage de l'orage. Photo: S.V-G.

Le nouveau président du Conseil d'administration de la direction centrale, M. Marius Cottier. Photo: Reto Reinhardt

L'invité
Cornelio Sommaruga 4

Carte blanche à ...
Pierre Veya 7

Dossier
Etre propriétaire en Suisse 9

Economie
Les prévisions des experts 14

Actualité Raiffeisen
L'assemblée de Disentis 25

Reportage
Attention aux coups de foudre! 28

Espace littéraire
Rose-Marie Pagnard 30

PANORAMA

Juin / Juillet 1992

Editeur
Union suisse
des Banques Raiffeisen,
Saint-Gall et Lausanne

Rédaction
Gilberte Favre,
rédactrice responsable
Case postale 144
1010 Lausanne 10
route de Berne 20
Tél. 021/653 75 51

Maquette
Véronique Duthovex

Collaborateurs permanents
Robert Hofer, Max Mabillard, Jean-Paul Maeder, Thierry Ott, Joëlle Pirek-Cheron, Françoise de Preux, Oswald Ruppen, Roger Schindelholz, Rémy Viredaz, Valott

Administration/Service des abonnements
Michèle Notari
Case postale 144
1010 Lausanne
Tél. 021/653 75 51

Il est possible de s'abonner individuellement et en tout temps à **Panorama.**

Textes et photos ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord écrit de la rédaction.

Régies des annonces
Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2 - 1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31
Fugier Espace et Publicité
Ch. du Dernier-Mur - 1031 Mex
Tél. 021/701 53 33

Impression/Expédition
Presses Centrales SA
Rue de Genève 7
1003 Lausanne

Tirage: 24 000 ex.

L'INVITÉ DE
PANORAMA

Cornelio Sommaruga président du CICR

«Avoir le respect de la dignité humaine»

Pour Cornelio Sommaruga, l'homme d'aujourd'hui n'est pas plus proche de la paix que celui de 1945...
On a vu ces dernières années, et tout récemment encore, que le CICR n'était pas invulnérable puisqu'il fut même l'objet d'attaques délibérées.
A l'époque de la barbarie, version moderne, entretien avec Cornelio Sommaruga, sur les raisons d'être, d'agir et de se taire, parfois, du CICR.

«Il ne faut jamais se résigner»

Interview: Gilberte Favre (texte) et Beatrix Stampfli (photos)

– Monsieur le président, votre activité au CICR, que vous présidez depuis mai 1987, a été jalonnée d'épreuves pour le Comité international de la Croix-Rouge, du Liban à la Yougoslavie: enlèvements, accidents, assassinats. Comment avez-vous ressenti ces déchirures touchant à vos collaborateurs mais aussi à l'image du CICR?

– Elles m'ont profondément affecté. Le président du CICR n'a peut-être pas beaucoup de pouvoir, mais il a beaucoup de responsabilités à l'égard de ses collaborateurs et de la Communauté internationale s'il veut que le mandat du CICR soit réalisé.
Le CICR ne serait rien sans les délégués. Tout ce qui touche aux collaborateurs m'atteint particulièrement. Ce n'est pas seulement le fait de partager cette douleur, le désarroi que l'on ressent au moment où l'on s'aperçoit que le droit humanitaire a été bafoué...
Lorsque je suis entré au CICR, j'ai choisi moi-même cette devise: constance, rigueur et humilité.
Je crois que, malgré tout, il ne faut jamais se résigner. Il faut avoir le souci de continuer, d'aller rechercher les victimes des conflits.

«Le CICR ne serait rien sans les délégués.»

– Lors de la guerre du Golfe, vous nous aviez fait comprendre qu'un jour nous saurions toutes les atrocités commises durant cette guerre.
Le CICR est tenu par une implicite loi du silence, ou par une extrême discrétion.
En tant que CICR, n'êtes-vous jamais déchiré entre le souci de respecter la charte du CICR et la nécessité de dénoncer la vérité que vous savez?

– Oui, sans aucun doute, mais on a un peu exagéré cette loi du silence. Il est tout à fait évident que les collaborateurs et le président du CICR sont tenus à une règle de confidentialité et ne peuvent pas s'exprimer à titre personnel. Pour ce qui est des positions institutionnelles, il faut admettre que le CICR parle. Nous avons connu des situations où l'on nous a mis à la porte parce que nous avions parlé...
Oui, nous pouvons ressentir des déchirements: devons-nous parler pour dénoncer l'horreur ou nous taire dans l'intérêt des victimes?
Si le CICR ne condamne pas ouvertement certaines situations, c'est par intérêt des victimes. Le CICR doit pouvoir rejoindre les victimes pour les assister. Voilà pourquoi les prises de position publiques du CICR sont mesurées.
Il ne faut pas oublier que le CICR continue de négocier pour que les gouvernements se conforment aux Conventions de Genève. Nous sommes, en définitive, des négociateurs humanitaires.

Repères

Originaire de Lugano, Cornelio Sommaruga est né à Rome. C'est à Zurich, Paris et Rome qu'il accomplit ses études. Il obtient son doctorat en droit à l'Université de Zurich. Après avoir travaillé durant deux ans dans le secteur bancaire, il entre au service de la Confédération suisse. De 1960 à 1973, il occupera des postes diplomatiques à La Haye, Bonn et Cologne, Rome et Genève, où il sera, notamment, chef adjoint de la délégation suisse près la CNUCES, la CEE/ONU, le GATT et l'AELE.
De 1973 à 1975, il est le sous-secrétaire général de l'AELE à Genève puis, jusqu'en 1986, ambassadeur et secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures. Dès 1986, il devient membre du Comité international de la Croix-Rouge.
Cornelio Sommaruga est nommé président du CICR en 1987.

«Devons-nous parler pour dénoncer l'horreur ou nous taire dans l'intérêt des victimes?»

– Certains ont affirmé que Sarajevo est pire que Solferino. La guerre de Yougoslavie vous a-t-elle vous aussi surpris par son intensité, sa durée, sa barbarie?

– Oui, tout à fait. Ce qui nous a surpris, c'est surtout le fait que cela se déroulait en Europe, dans un pays où les gens ont reçu une éducation aux principes humanitaires, où il y avait une Croix-Rouge développée et active. Or, en Yougoslavie, on a vu que non seulement ces principes ont été oubliés, mais encore que nous-mêmes sommes devenus la cible d'attaques.
Si nous nous sommes retirés provisoirement de Bosnie-Herzégovine, c'est parce que nos délégués ne sont plus en mesure d'atteindre les victimes. Nous avons voulu, par ce geste, créer un choc par rapport à la communauté internationale, pour que les principes humanitaires soient respectés.
Nous l'avons fait, aussi, pour montrer que les besoins existent, dans ce pays, et qu'ils sont énormes.

– Le droit humanitaire n'est-il pas de plus en plus souvent bafoué?

– Non, on ne peut pas dire qu'il est de plus en plus bafoué.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'on le sait, aujourd'hui. Dans le passé, souvent, lorsqu'il y avait des guerres, on n'en parlait pas.
Reste que, nous devons le dire, le droit humanitaire n'est pas systématiquement respecté. Nous avons encore un grand travail de diffusion à accomplir pour que les gens soient formés dans ce domaine. Nous devons être plus actifs avec la communauté internationale pour faire respecter nos règles.

– En tant que président du CICR, vous êtes particulièrement bien placé pour observer la marche du monde. L'homme d'aujourd'hui vous semble-t-il plus proche de la paix que celui, disons, de 1945?

– Malheureusement, je ne pense pas. Ces dernières années, nous avons vu l'importance négative qu'ont, dans les relations entre Etats, l'émergence des nationalismes, de problèmes d'ethnies, de races, qui se manifestent de manière très dure. La pointe de l'iceberg, c'est la Yougoslavie.

L'homme, qui pourrait aspirer à la paix en tant qu'individu n'est pas conscient des responsabilités qu'il devrait assumer pour contribuer à la paix.

«Nous sommes des négociateurs humanitaires.»

– Après la Deuxième Guerre mondiale, on avait pourtant dit: plus jamais ça! Or, des massacres, des génocides, du Cambodge au Kurdistan, il y en eut d'autres, malgré cette leçon de l'histoire...

– Malheureusement, il nous faut admettre que l'atteinte à une population civile reste aujourd'hui une arme encore utilisée. On l'a vu en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient. Il y a cependant une évolution dans le domaine juridique, laquelle permet de protéger la population civile. Cette disposition est parfois difficile à respecter. Mais on a vu que, pendant la guerre du Golfe, on a veillé à préserver, autant que possible, les populations civiles. Ne croyez pas que le CICR demeure passif lorsque des civils sont menacés! Nous émettons des protestations, nous essayons de dissuader les gouvernements d'agir sur des innocents.

Et, à cet égard, ne croyez pas qu'il suffit d'être président du CICR pour se faire entendre. Je me suis même fait insulter par les représentants d'un pays du Moyen-Orient!

– Quel doit être, aujourd'hui, et rester, le message du CICR?

– Il doit rester celui de 1859: «Inter arma caritas» («entre les armes, la charité»).
Ce qui veut dire que, même dans les conflits, on peut, on doit avoir le respect de la dignité humaine du non-combattant.

«Ne croyez pas que le CICR demeure passif»

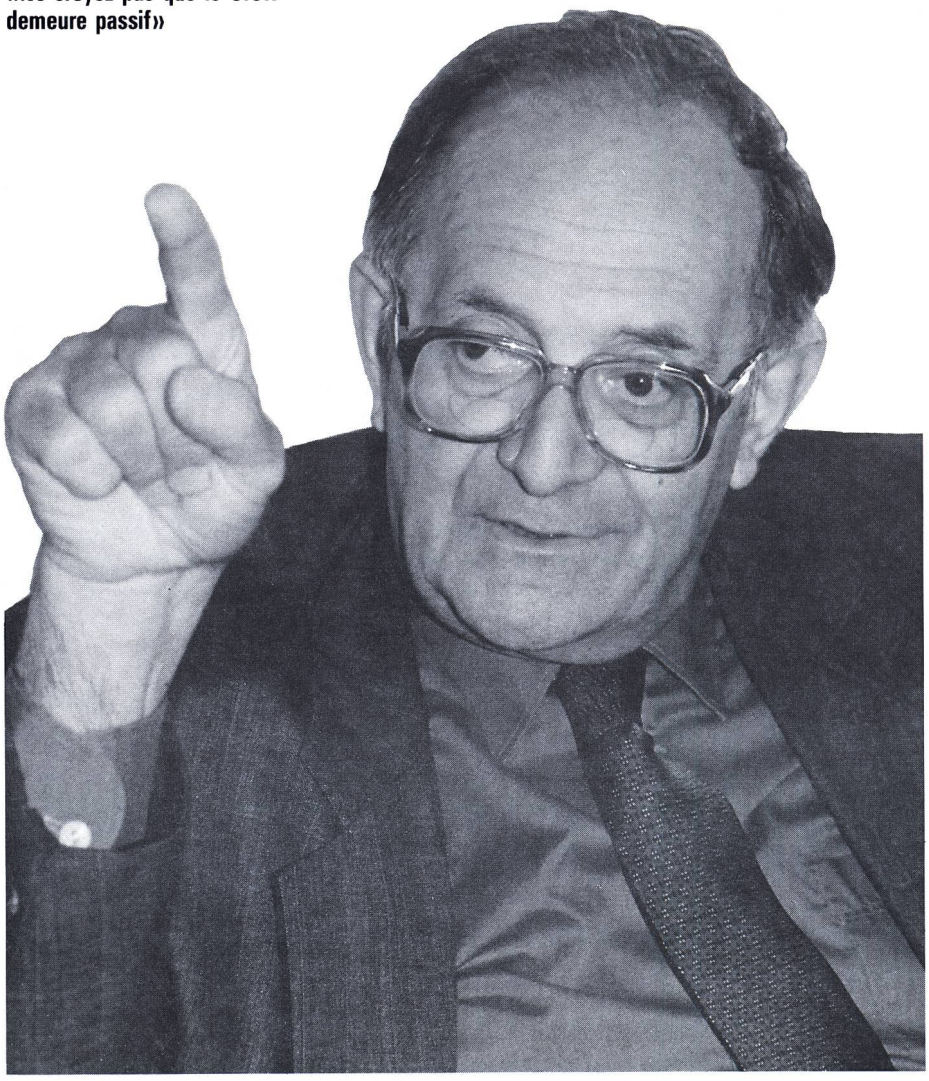

MANDAT

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) tient son mandat des Conventions de Genève de 1949 et de leurs protocoles additionnels de 1977. Les statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge lui attribuent également d'autres responsabilités dans les situations non couvertes par les Conventions de Genève. Le CICR veille à la mise en œuvre fidèle des dispositions du droit international humanitaire applicable aux conflits armés et des tâches qui lui sont spécifiquement confiées par ce droit.
Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est, avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reconnues, l'une des composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Institution humanitaire indépendante, le CICR est l'organe fondateur de la Croix-Rouge. Intermédiaire neutre en cas de conflits armés et de troubles, il s'efforce d'assurer, de sa propre initiative ou en se fondant sur les Conventions de Genève, protection et assistance aux victimes des guerres, internationales ou civiles, et des troubles et tensions internes, apportant ainsi sa contribution à la paix dans le monde.

CARTE BLANCHE À...

Marchés financiers

«L'effet du big bang européen»

En fait, l'intégration de la Suisse dans l'Europe financière est déjà en cours. Le «big bang» de Londres, au début des années quatre-vingt, a sonné le glas du provincialisme bancaire. Il tend aujourd'hui à se généraliser, à tel point que l'Allemagne et la France mettent les bouchées doubles pour ouvrir leur marché intérieur. Plus le temps passe et plus le projet de bourse électronique suisse (BES) devient impératif si notre pays entend demeurer une plaque tournante du marché international des capitaux.

Pierre Veya,
chef de la rubrique économique de l'Hebdo

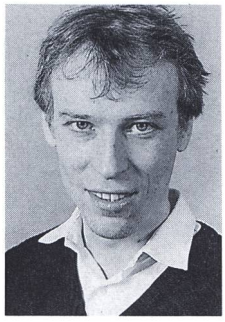

Prendre des risques

En clair, la Suisse n'est de loin plus la seule place financière qui offre les meilleures conditions de placement. D'autant que la faiblesse du franc suisse, la persistance d'un socle inflationniste et finalement la convergence des taux d'intérêt au sein d'un seul marché financier forcent le banquier suisse à prendre des risques pour draîner une épargne qui se fait de plus en plus rare et exigeante. Résultat: le «big bang européen» débordera de ses frontières et va, par contagion, fixer de nouvelles règles du jeu sur le marché intérieur helvétique. Le processus de fusion et de restructuration de l'appareil bancaire ne fait que commencer.

On peut parier que les grandes banques vont se livrer une guerre acharnée pour collecter l'épargne afin de s'assurer une base arrière solide. Le temps des accords cartellaires ou tacites est révolu: le chacun pour soi s'impose. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à observer ce qui se passe dans le domaine des cartes de crédit et autres moyens de paiements électroniques.

Quel sera l'effet, pour les banques, de l'intégration de la Suisse dans l'Europe? A priori aucun. La Suisse bénéficie déjà d'un accord de réciprocité avec les Douze. Quant au secret bancaire, il n'est pas touché directement par l'Espace économique européen, et Bruxelles semble vouloir maintenir l'autonomie du Luxembourg. Personne n'imagine d'ailleurs que les grandes banques internationales se lancent dans le «retail banking». Les banquiers suisses n'auraient donc rien à craindre de la Communauté européenne.

Chaque banque tente de fidéliser son client en multipliant les prestations exclusives. Les développements communs seront de plus en plus rares ou se limiteront au trafic des paiements interbancaires. Les fusions et collaborations entre banques régionales et cantonales, pour atteindre une masse critique suffisante et surtout pour augmenter leur «savoir-faire», doivent être accélérées. Or, tous les projets recensés à ce jour ont été lancés dans l'urgence et non en vue de préparer les formidables bouleversements nés de la libéralisation des marchés financiers sur le Vieux- Continent.

L'intérêt du consommateur

Lorsqu'un PDG d'une grande banque déclare qu'une banque sur six va disparaître d'ici à l'an 2000, il fait référence aux banques régionales et cantonales qui dépendent trop du marché hypothécaire. Mais, comme le rappelait un autre banquier, le consommateur a, lui, tout intérêt à pouvoir compter sur un réseau bancaire diversifié et qui puisse faire contrepoids au monopole de fait que les grandes banques sont en passe de construire. Les banques régionales n'ont donc pas dit leur dernier mot... à condition qu'elles aient conscience de l'enjeu et soient capables d'innover pour satisfaire les besoins d'une petite clientèle (petites et moyennes entreprises comprises). Si les grandes banques donnent le ton, les banques régionales doivent clairement se profiler comme des acteurs différents. Car si les petites rivières font les grands fleuves financiers, les poissons se moquent du débit et se soucient d'abord de la qualité de l'eau.

1 billet de train 2e classe
1 descente en raft sur l'Inn
2 portions de Capuns
2 décis de Veltliner
1 chambre double
2 petits déjeuners
2 billets de train 1ère classe
21 roses rouges

Celerina, Grisons. Grisons bleus, Grisons verts ou Grisons éternellement blancs?

1 Carte

La Carte or qui seule vous offre à la fois un système de bonus unique et une carte gratuite à votre partenaire. La Carte or qui vous permet, avec le code NIP, de faire le plein dans de nombreuses stations-service et d'utiliser tous les appareils Bancomat. La Carte or qui a pour partenaire la MasterCard mondialement reconnue. La Carte or qui garantit sans problème plus de 9,4 millions de possibilités de paiement sans argent liquide dans 170 pays. La Carte or de votre banque suisse. Commandez tout de suite la documentation détaillée par appel téléphonique gratuit au ***155 13 25.***

EUROCARD. La Carte universelle.

Etre propriétaire en Suisse: un rêve?

Par Markus Angst

L'encouragement de l'Etat à la construction privée de logements est devenu une question d'une brûlante actualité suite à l'évolution récente des taux d'intérêt et du prix des terrains. Mais la nécessité s'en faisait sentir de longue date. Avec un taux de propriétaires qui gravite immuablement aux alentours des 30% depuis vingt ans, la Suisse occupe en effet sans conteste le dernier rang des pays européens, si l'on excepte les pays de l'Est, trop longtemps prisonniers des structures communistes. En Suède, par exemple, pays que l'on compare volontiers au nôtre, 85% des gens peuvent s'enorgueillir d'être propriétaires de leur logement. En Belgique, au Luxembourg et en Irlande ils sont 70%, en Italie 62%, en France 55%, en Autriche 48% et en Allemagne 39% (voir graphique).

Une tendance qui s'accentue

La faible proportion des habitants propriétaires de leur logement a déjà donné lieu à des débats dans notre pays à l'époque où les taux d'intérêt, le prix des terrains et les coûts de construction ne faisaient pas encore parler d'eux. Les politiciens sont entrés en scène à ce sujet au début des années 70, en élaborant la **loi fédérale encourageant la construction et l'accès à la propriété du logement (LECPL),** entrée en vigueur le 1er janvier 1975.

Depuis lors, près de 17 ans se sont écoulés, et le grand nombre des financements accordés en application de cette loi démontre qu'elle répond à un réel besoin. Le recours à ces mesures d'encouragement accuse une nette hausse. Alors qu'en 1990 il n'y a eu encore que 5000 financements LECPL, leur nombre a passé à 13 000 en 1991. Pour 1992 on s'attend même à 15 000. Le volume des financements LECPL se montait, fin 1991, à 5 milliards de francs. Afin que la Confédération puisse répondre aux demandes en cours, les parlementaires fédéraux vont devoir se prononcer dans la session d'été sur un crédit-cadre supplémentaire de 7 milliards de francs.

La maison individuelle, en Suisse, est devenue un luxe que presque plus personne ne peut se permettre. Même pour les locataires, la situation est maintenant tendue: il manque 45 000 logements dans notre pays. L'état où se trouve le marché du logement est donc tout sauf satisfaisant. Aussi la Confédération soutient-elle la construction privée de logements grâce à un programme qui se chiffre en milliards de francs. Cette manne tombée de Berne porte le doux nom de LECPL. Mais les bénéficiaires devront tout de même apporter une part de capital propre dans la corbeille...

Il manque 45 000 logements

Des mesures sont plus que jamais nécessaires. C'est simple: il manque en Suisse 45 000 logements. Pour ne rien arranger, la branche de la construction se trouve dans une crise aiguë et a un urgent besoin d'une relance. Or, la part de la construction dans l'économie suisse est plus élevée que dans tout autre pays: un sixième du produit national brut annuel. De même, un salarié sur six travaille dans la construction.

Si la tendance actuelle se poursuit, l'on craint des répercussions sociales et politiques. «Si l'on néglige la maison familiale», remarque Hans Feldmann, président de la Société suisse des propriétaires fonciers, «on relâche le lien attachant l'individu à son domicile et à sa terre et l'on ne favorise pas sa participation à la vie politique.» C'est pour cette raison, mais aussi pour empêcher que des propriétaires actuels ne soient contraints par la hausse des intérêts et des impôts à quitter leur maison, que la Société suisse des propriétaires fonciers a lancé récemment une initiative pour une imposition modérée de la valeur locative.

Abaissement de base...

Quels sont les avantages concrets qu'apporte la loi fédérale encourageant la construction et l'accès à la propriété du logement? En simplifiant, on dira ceci: pour faciliter le financement, la Confédération cautionne des prêts hypothécaires jusqu'à 90% du coût de revient. Autrement dit, 10% de fonds propres suffisent pour l'achat ou la construction d'une maison familiale ou d'un appartement en propriété.

La LECPL prévoit trois types d'abaissement du coût:

- **Abaissement de base.** – La charge initiale du propriétaire est fixée par la Confédération de manière uniforme et indépendante du taux hypothécaire. Elle se monte, avec l'abaissement de base, à 5,6% du coût de revient pendant les deux premières années. Ensuite, elle augmente tous les deux ans de 7%, et cela pendant 25 à 30 ans, jusqu'à ce que l'avance de la Confédération soit remboursée.

On sait que dans un financement «normal», c'est au début que la charge du propriétaire est la plus élevée, au moment même où d'autres dépenses importantes

grèvent le budget familial. Avec l'âge, les salaires augmentent mais la charge financière diminue. La LECPL permet d'inverser ce mécanisme. De cette manière, la charge financière du propriétaire augmente à un moment où il bénéficie d'un portemonnaie mieux garni.
Cette aide fédérale n'est accordée que pour des appartements ne coûtant pas plus de Fr. 530 000.– ou des maisons familiales ne dépassant pas Fr. 750 000.–.

... et abaissements supplémentaires

La loi prévoit encore deux types d'abaissement supplémentaire, qui – contrairement à l'abaissement de base – sont, d'une part, réservés à certaines catégories de personnes et ne sont, d'autre part, pas remboursables.

- **L'abaissement supplémentaire I** se monte à 0,6% du coût de revient et il est versé pendant 10 ans. Y ont droit les *personnes seules sans enfant* pour des appartements de 3 pièces au maximum, ainsi que les *familles* et les *communautés d'habitation.* Le revenu imposable pour l'impôt fédéral direct ne doit pas dépasser Fr. 45 000.–. Cette limite est augmentée de Fr. 2300.– pour chaque enfant encore mineur ou en formation. La fortune, après déduction des dettes prouvées, ne doit pas dépasser Fr. 130 000.– (plus Fr. 15 300.– par enfant).
- **L'abaissement supplémentaire II** se monte à 1,2% du coût de revient et est versé pendant 25 ans. Y ont droit les *personnes âgées,* pour des logements jusqu'à 3 pièces, ainsi que les *invalides.* Les critères relatifs au revenu sont les mêmes que ci-dessus, mais les limites concernant la fortune sont plus élevées.
- L'abaissement supplémentaire I ou II peut être **augmenté** annuellement de 0,6% si le canton ou la commune effectue un versement à fonds perdu au moins égal ou fournit une contribution équivalente.

Il n'y a aucun abaissement, de base ni supplémentaire, pour les résidences secondaires et les logements de vacances.

Une coopérative de construction

Les subventions fédérales pour la construction ou la transformation de logements peuvent être demandées par des personnes physiques mais aussi par des organisations (telles que des coopératives). Il ne doit cependant pas s'agir de coopératives de construction de logements déjà constituées. En revanche, des personnes désirant construire peuvent s'associer en coopérative à cette fin, pour autant que cette coopérative soit d'utilité publique, ne recherche pas le profit et réalise des logements à prix avantageux.
Bruno Stacher, gérant de la Banque Raiffeisen de Romanshorn/SG, est parmi les membres fondateurs d'une telle coopérative d'utilité publique. La coopérative de construction Holzgass a été créée il y a huit ans par de petits entrepreneurs locaux. Leur motivation était, d'une part, de répondre à la pénurie de logements qui sévit aussi dans cette ville du bord du lac de Constance. «Mais le but était également de fournir du travail à nos entreprises», reconnaît volontiers Stacher.

Deux autres projets

Comme «sa» Banque Raiffeisen finance le projet de construction de deux petits locatifs, très bien situés, sur la Holzgass, un projet de 5,7 millions, il était normal que, lors de la création de la coopérative en 1984, Bruno Stacher y accepte le poste de caissier. Cela l'embarqua du coup dans une belle paperasserie – qui s'est un peu réduite depuis lors en ce qui concerne la LECPL. «Ce sont surtout les architectes qui ont dû remplir des masses de formulaires», précise Stacher, «beaucoup plus que la banque». La loi en question contient en effet non seulement des dispositions précises sur la situation financière des propriétaires, mais impose des obligations non moins précises quant à la conception de l'immeuble et des appartements.
Quand, en juillet 1988, les vingt-deux appartements ont été proposés par voie d'annonce dans le journal local, ils sont partis comme des petits pains, poursuit Bruno Stacher, qui, depuis l'achèvement des travaux, assume la gérance des immeubles. Les premiers locataires sont entrés au début de 1989. Sept d'entre eux ont droit à des abaissements supplémentaires.
Pour remédier à la pénurie de logements, la même coopérative a déjà un autre projet. Elle vient d'ouvrir le chantier d'où naîtront trois petits locatifs totalisant 23 appartements, avec 33 places de parcage et un garage souterrain, le tout devant coûter 10,4 millions de francs. Les premiers locataires sont attendus pour dans un an et demi.
Une autre coopérative de Romanshorn, dont Bruno Stacher est également caissier, projette en outre de construire au centre-ville un ensemble de logements pour personnes âgées devisé à une quinzaine de millions et où l'on pourra emménager au début de 1994.
Les expériences qu'a pu faire Bruno Stacher avec la loi fédérale encourageant la construction et l'accès à la propriété du logement sont en général positives: «Dans la situation actuelle, il est bon que quelque chose se fasse. Ce qui me paraît important, surtout, c'est que les logements que nous avons faits ne tomberont pas aux mains des spéculateurs.»

L'intérêt du public

De nombreux financements LECPL ont également été traités par Paul Schafer, gérant de la Banque Raiffeisen de Sankt Antoni, en Singine. Dans son cas, cependant, il ne s'est pas (encore) agi de coopératives de construction de logements, mais surtout de projets de maisons familiales. Schafer est néanmoins convaincu que, dans son village aussi, les coopératives peuvent acquérir de l'importance. A son avis, avec les difficultés que rencontre actuellement, comme on sait, la construction de maisons familiales, la propriété par étage va sans doute gagner aussi les régions rurales. «Le plus gros problème, c'est de réunir cinq ou six personnes qui soient d'accord de s'associer pour un projet commun.» Le premier immeuble en propriété par étage construit à Santk Antoni date cependant de 1983 et il est dû justement à l'initiative de la Banque Raiffeisen, qui y a installé ses nouveaux locaux au centre du village.
Même si, lorsqu'il conseille un client en matière de crédit, il commence toujours par évoquer un financement sans recours à la LECPL («car, en principe, il faudrait toujours chercher d'abord un financement normal»), Paul Schafer est convaincu de l'importance et de l'utilité des subventions fédérales à la construction. Il a été personnellement témoin de l'intérêt du public pour ce sujet: la conférence qu'il a organisée un soir, au nom de la Banque Raiffeisen de Sankt Antoni, sur le thème «Construire avec l'aide fédérale», a attiré 150 personnes!

«Constituer à temps des réserves»

Les jeunes étaient nombreux parmi l'assistance, et justement c'est surtout à eux qu'il tenait à s'adresser, «pour leur enlever

La Coopérative de cautionnement et la LECPL

Si vous passez par votre Banque Raiffeisen pour demander un financement LECPL, vous bénéficiez désormais d'une procédure d'examen accélérée. Le 1er mai 1992, en effet, l'Office fédéral du logement et la Coopérative de cautionnement Raiffeisen (CC) ont conclu un contrat sur l'octroi d'arrière-cautions (voir en page 12 l'article sur l'assemblée des délégués de la CC).
Les Banques Raiffeisen peuvent maintenant effectuer par l'intermédiaire de la Coopérative de cautionnement les demandes de financement qui, aux termes de la LECPL, devaient passer jusque-là par le canton et la Confédération. La caution de ces financements n'est plus faite par la Confédération, mais par la Coopérative de cautionnement. Berne assure néanmoins à la CC une arrière-caution, de sorte que c'est tout de même la Confédération qui assume le risque de financement en dernier ressort.
Pour la Banque Raiffeisen, et donc pour ses clients, cette innovation a concrètement le grand avantage que la procédure d'octroi est notablement accélérée. Vu la forte augmentation des demandes, il faut parfois attendre quatre mois la décision de l'Office fédéral du logement, tandis qu'en passant par la Coopérative de cautionnement Raiffeisen une décision sera désormais possible dans un délai d'une semaine. Cette nouvelle procédure entrera en vigueur dans quelques semaines. ***(ma.)***

Raiffeisen encourage les coopératives d'habitation

Les financements LECPL sont destinés aux individus ou aux coopératives d'habitation. Les Banques Raiffeisen vont justement s'intéresser de plus près à ce type de projets de logements. Leur structure coopérative les prédestine d'ailleurs à un tel rôle. Raiffeisen va encourager la création de coopératives d'habitation, premièrement par un service de conseils, secondement par un taux d'intérêt avantageux, un demi-point en dessous du taux directeur applicable. *(ma.)*

Renseignez-vous à votre Banque Raiffeisen

Si vous souhaitez bénéficier de l'aide fédérale pour l'achat d'un logement ou pour la construction ou la transformation d'une maison familiale, adressez-vous à votre Banque Raiffeisen. Votre gérant vous renseignera volontiers et vous aidera dans vos démarches. *(ma.)*

Le pourcentage des propriétaires de maisons individuelles, en Europe, avec deux champions: la Suède (85%) et la Suisse (30%).

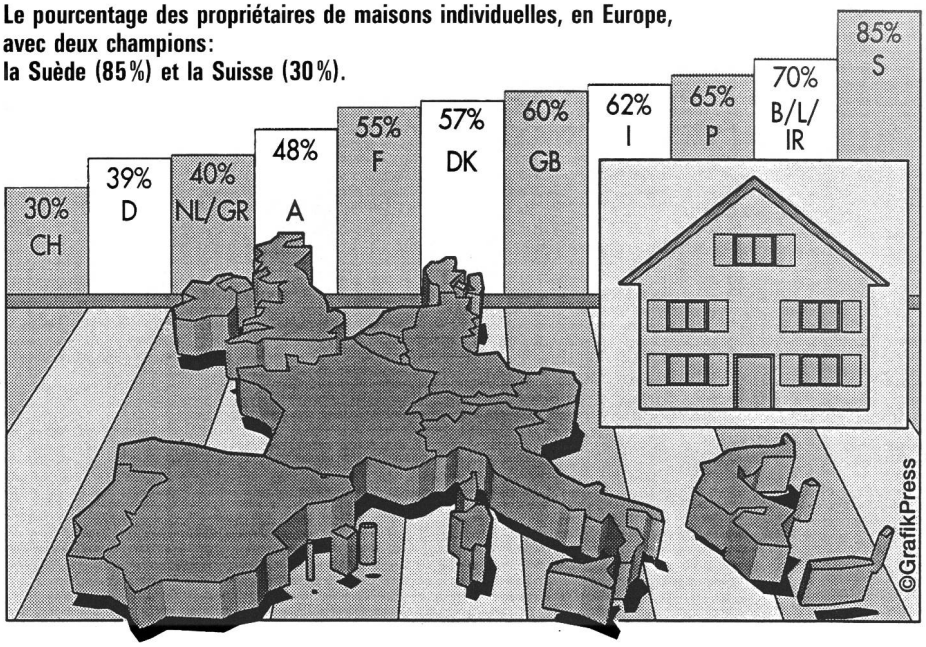

l'idée fausse que la Confédération finance votre maison sans que vous ayez rien à mettre de votre poche. En réalité, sans fonds propres on n'a rien, même avec la loi fédérale pour la propriété du logement.» Paul Schafer conseille aux jeunes d'économiser, ou plutôt, comme il le dit pour éviter la connotation un peu démodée du mot économiser, de «constituer des réserves».

En effet, dit-il, «les jeunes n'ont malheureusement pas le sens de la planification d'une dépense telle que celle d'une maison. Ils emploient souvent leur argent pour d'autres choses. Puis tout à coup ils arrivent à un âge où l'on veut fonder une famille – et là ils n'ont pas de quoi construire.»

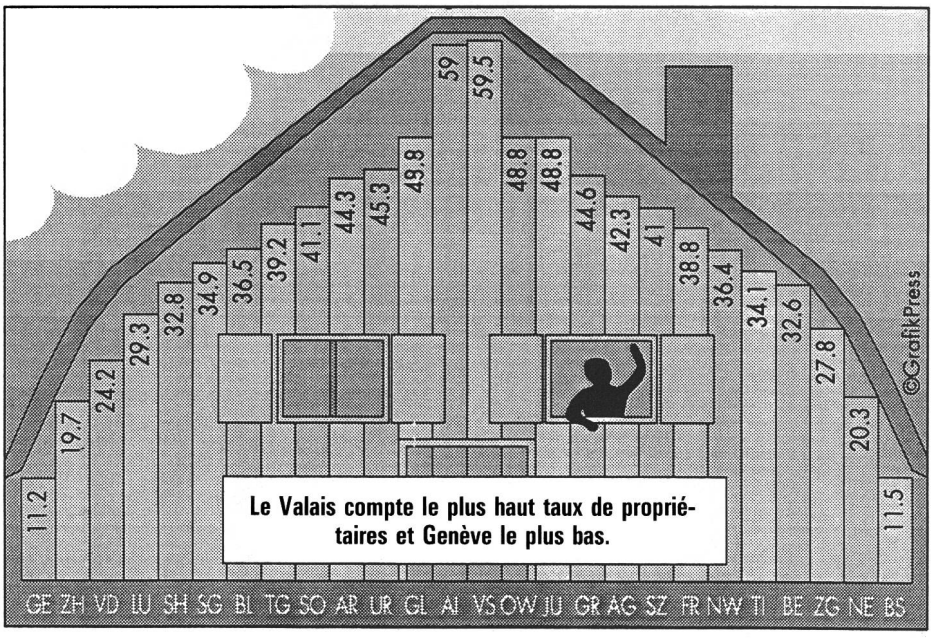

Le Valais compte le plus haut taux de propriétaires et Genève le plus bas.

Un nouveau président et de nouveaux statuts

La Coopérative de cautionnement Raiffeisen souffle 50 bougies

L'assemblée des délégués de la Coopérative de cautionnement à Lucerne a élu Hans Fritschi (Eschlikon) pour succéder à Peter Willi (Mels) à la présidence du conseil d'administration. Pour mieux marquer son cinquantième anniversaire, la plus grande coopérative de cautionnement de Suisse a offert à l'Aide suisse aux montagnards un don de 50 000 francs en faveur du téléphérique Brunnen–Urmiberg, victime d'un incendie.

Par Markus Angst

Si la Coopérative de cautionnement (CC) Raiffeisen fête ses 50 ans cette année, c'est en rapport avec l'entrée en vigueur, en 1942, de la loi fédérale révisée sur le cautionnement. Cette loi, par des exigences formelles plus strictes, rendait plus difficile le cautionnement privé. En effet, l'année précédente encore, 68% des prêts et crédits non hypothécaires étaient couverts par des cautions privées. On comprend que, le cas échéant, le versement de ces cautions ait amené bien des familles au bord de la ruine.

Bien que le mouvement Raiffeisen eût fait jusqu'alors des expériences tout à fait positives avec le cautionnement privé, il créa le 3 août 1942 à Olten sa propre Coopérative de cautionnement. Cette coopérative regroupe aujourd'hui la quasi-totalité des 1180 établissements Raiffeisen. Organisation autonome, elle facilite l'activité des établissements affiliés, en cautionnant des prêts et crédits qui dépassent les limites assignées aux Banques Raiffeisen individuelles. Outre les hypothèques de rang postérieur et les prêts, la CC intervient aussi de plus en plus pour des crédits d'exploitation et des crédits agricoles. C'est donc un partenaire important du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture de Suisse.

Près de 100 000 cautionnements

Au long de ses cinquante ans d'existence, la Coopérative de cautionnement, reconnue d'utilité publique par le Département fédéral de justice et police, a accordé non moins de 99 819 cautionnements pour une valeur totale de 2,169 milliards de francs. Sur ce total – comme le relève M. Arnold Edelmann, ancien directeur de la CC et auteur de la plaquette publiée à l'occasion du cinquantenaire – plus de la moitié ressortit aux seules dix dernières années. C'est dire que la CC Raiffeisen, dont

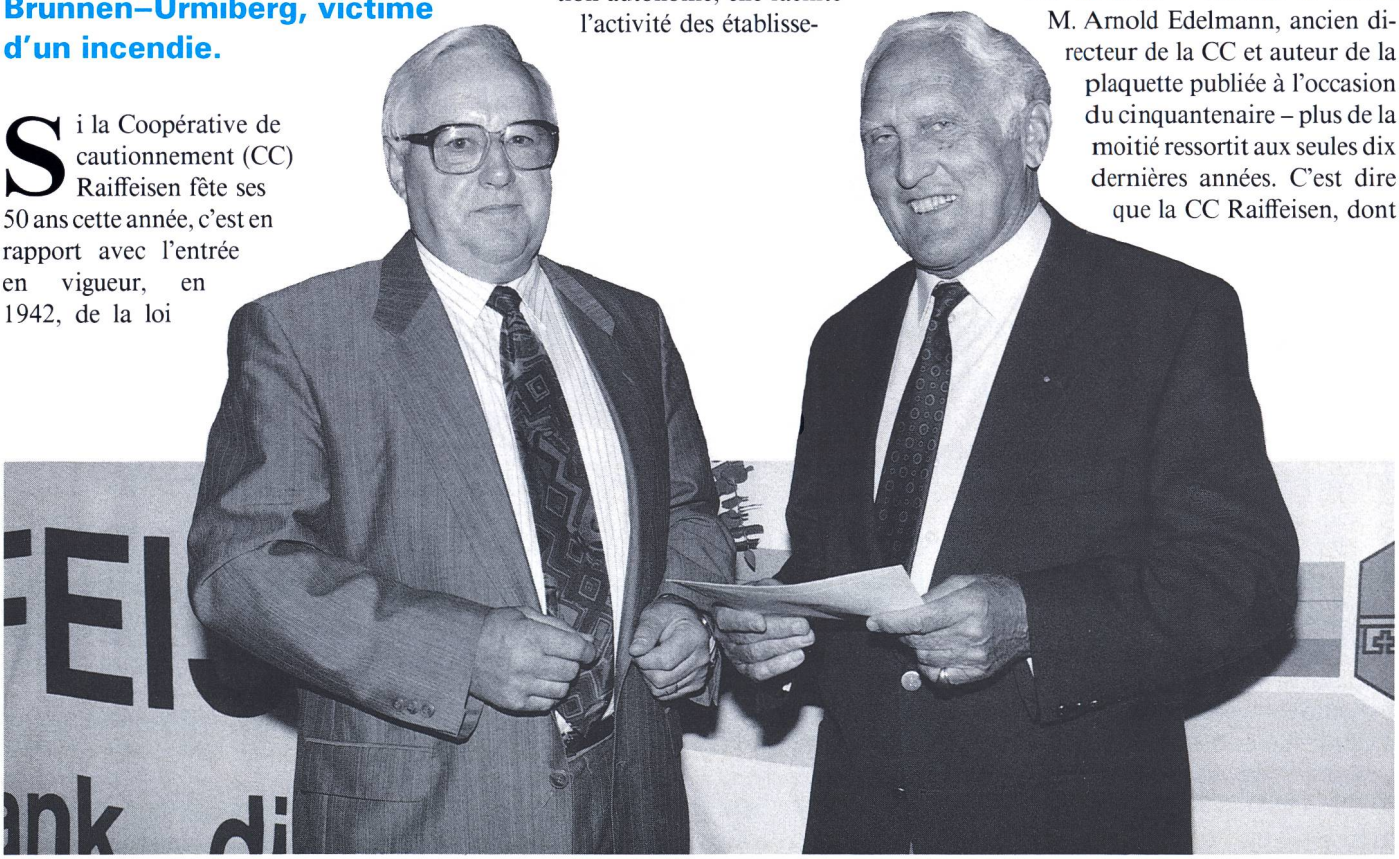

Don de 50 000 francs pour un téléphérique

A l'occasion de ses 50 ans, la Coopérative de cautionnement Raiffeisen a remis aux exploitants du téléphérique Brunnen–Urmiberg un don de 50 000 francs, dont la moitié lui avait été offerte par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à titre de cadeau d'anniversaire. Construit en 1952, géré par Pius Giezendanner, fils du fondateur, ce téléphérique a été voici deux ans la cible d'un incendiaire. Les dommages n'étant couverts que partiellement par l'assurance, cette entreprise familiale, soutenue par l'Aide suisse aux montagnards, doit compter sur des dons pour la reconstruction.

Le téléphérique, dont la station inférieure est sur la grand-route près de Brunnen, représente un accès important pour la région de l'Urmiberg, point de départ ou d'arrivée de nombreuses excursions au Righi et donc très fréquentée par les randonneurs et les amoureux de la nature. Comme ont pu s'en rendre compte le président sortant du conseil d'administration de la CC Peter Willi, le directeur de la CC Kurt Wäschle et le rédacteur de «Panorama» Markus Angst lors d'une visite sur les rives du lac des Quatre-Cantons, le téléphérique est réellement indispensable pour le transport de personnes et de marchandises à destination des chalets de la région.

Peter Brechtbühl, président de l'Aide suisse aux montagnards, a tenu à venir personnellement à Lucerne pour recevoir le chèque de 50 000 francs et remercier chaleureusement la CC Raiffeisen de son don généreux.

(ma.)

le but premier est d'accroître la force concurrentielle des Banques Raiffeisen dans le secteur du crédit, est non seulement le numéro un incontesté des coopératives de cautionnement en Suisse, mais aussi un élément essentiel du triple filet de sécurité de l'Union Raiffeisen.

M. Peter Willi, à gauche, remettant un chèque de Frs. 50 000.– à M. Peter Brechbühl, président de l'Aide suisse aux montagnards.
H.-R. Aeschbacher

La barre des 500 millions dépassée

La CC a encore renforcé sa position l'année dernière, qui s'est révélée une fois de plus très positive. Non sans fierté, son directeur Kurt Wäschle a pu annoncer, aux deux cents personnes réunies à l'Hôtel Union de Lucerne pour participer ou assister à l'assemblée des délégués, une bonne nouvelle qui tombait à pic pour l'anniversaire: pour la première fois, la barre des 500 millions a été franchie lors du cinquantième exercice annuel. Comme les statuts fixent à 20 fois les fonds propres de la CC le montant maximal des cautionnements, et que ceux-ci ont atteint 17½ fois les fonds propres, il sera nécessaire de procéder prochainement à une nouvelle augmentation du capital, la dernière remontant à 1978.

Au vu des bons résultats, ce n'est pas une surprise si le cinquantième rapport de gestion a été approuvé sans opposition.

Nouveau président...

Pour une fois, cependant, ce n'était pas le rapport de gestion qui dominait l'ordre du jour. En effet, M. Peter Willi, président du conseil d'administration, a présenté à Lucerne sa démission. Ancien directeur de la Banque Raiffeisen de Mels/SG, il était à la tête de la CC depuis 1976, date où, membre du conseil d'administration depuis sept ans, il en avait été élu président pour succéder au conseiller national Paul Schib. Ses grands mérites ont été rappelés par le vice-président Josef Manser, sous les longs applaudissements des délégués. La veille déjà, Kurt Wäschle avait remis à ce passionné de chasse, pour le remercier de tout ce qu'il avait fait pour la CC, un magnifique tableau représentant un cerf.

Pour succéder à Peter Willi, les délégués ont élu Hans Fritschi (Eschlikon/TG). Ingénieur en travaux publics, possédant son propre bureau de constructions et de planification, M. Hans Fritschi, 52 ans, préside depuis 1980 le conseil d'administration de la Banque Raiffeisen d'Eschlikon et siège depuis 1980 au conseil d'administration de la Coopérative de cautionnement.

Suite aux démissions de MM. Peter Willi et Edy Arrigoni – le Tessinois a été membre du conseil d'administration pendant vingt ans – ainsi qu'au décès, l'année dernière, de M. Josef Muff, l'assemblée a élu pour les remplacer MM. Marius Cottier (Fribourg), Paulo Aurino (Castagnola/TI) et Niklaus Flury (Sargans/SG). Les autres membres du conseil d'administration ont été confirmés dans leur mandat: MM. Jean-Pierre Corpataux, Josef Manser, Hans Muheim, Anton Schädeli et Felix Walker.

...et nouveaux statuts

L'assemblée des délégués de Lucerne a valu à la CC non seulement un nouveau président, mais aussi de nouveaux statuts, révisés pour la première fois depuis 1982 dans le cadre du projet «Raiffeisen 2000». Outre le changement de nom (la «Coopérative de cautionnement de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen» devient simplement «Coopérative de cautionnement Raiffeisen»), ils apportent une réorganisation de l'assemblée des délégués. Celle-ci aura désormais lieu préalablement à l'AD de l'Union, et les fédérations régionales enverront les mêmes 163 délégués aux deux assemblées.

Procédure accélérée pour l'aide fédérale à la propriété du logement

Comme on l'a appris lors de l'AD de Lucerne, la CC Raiffeisen et l'Office fédéral du logement ont conclu le 1er mai 1992 un contrat sur l'octroi d'arrière-cautions (voir article page 9). Désormais, les Banques Raiffeisen peuvent s'adresser directement à la CC Raiffeisen pour la caution du financement de logements en propriété, au lieu de passer par le canton et la Confédération comme le prévoit la loi fédérale encourageant la construction et l'accès à la propriété du logement (LECPL). La Confédération accorde à la CC une arrière-caution, c'est-à-dire qu'elle continue à assumer le risque en dernier ressort. Mais la procédure est notablement accélérée puisqu'une décision définitive, qui pouvait se faire attendre jusqu'à quatre mois, sera prise par la CC dans un délai d'une semaine.

(ma.)

Vers des jou

Conjoncture: la Suisse re

L'économie suisse commence à sortir du creux de la vague. Certes, il ne faudra s'attendre cette année qu'à une croissance économique modérée, mais, en 1993, l'essor conjoncturel devrait se poursuivre à un rythme plus accéléré.

Fin de l'alerte aussi sur le front du renchérissement: la hausse annuelle des prix baissera à 3,4% d'ici 1993. Seule ombre au tableau: les chiffres du chômage qui continueront d'augmenter. Tels sont les résultats que révèlent les toutes dernières prévisions de l'Institut de recherches conjoncturelles de l'EPFZ.

L'économie suisse connaît depuis l'automne 1990 une période de récession légère. La fin de la guerre du Golfe n'a pas suffi pour stimuler durablement la conjoncture. Mais les premiers signes d'une reprise économique commencent lentement à se profiler. On devrait être en mesure de constater un essor sensible dès la seconde moitié de l'année. Avec 0,9%, le produit intérieur brut n'augmentera que faiblement en 1992. Mais avec un taux de croissance de 2,3%, on peut s'attendre pour l'année prochaine à une valeur qui se situera de nouveau dans la moyenne à long terme.

Un rôle moteur

Grâce à la relance internationale de l'économie, c'est surtout le secteur des exportations qui assurera le rôle de moteur conjoncturel. L'élan viendra d'abord des USA où l'assouplissement de la politique monétaire commence à porter ses fruits, ce qui aidera le pays à sortir de sa longue torpeur conjoncturelle.

Mais en Europe aussi, il faut s'attendre à l'abandon du cours très restrictif qu'a pris la politique monétaire. La situation conjoncturelle devrait donc – mais avec quelque retard – connaître un développement semblable à celui des Etats-Unis.

Les consommateurs suisses contribueront eux aussi à la relance de l'économie. Leur influence restera néanmoins modeste, les revenus n'augmentant que lentement, en raison notamment de la mauvaise situation qui prévaut sur le marché du travail. Par ailleurs, les efforts d'économie que les pouvoirs publics ont consentis permettront à la consommation nationale de ne plus croître sans aucun frein.

Recul du renchérissement

Ces dernières années, la Suisse avait un taux d'inflation parmi les plus élevés par rapport à celui d'autres Etats industrialisés de l'Ouest. Le renchérissement baissera maintenant très sensiblement, cela pour différentes raisons. D'abord, la dégradation de la situation qui prévaut sur le marché de l'emploi n'y est pas étrangère, étant donné que les salaires, et ce faisant le coût des salaires, augmentent actuellement moins fortement. Ensuite, la répercussion des diverses hausses des taux hypothécaires sur les loyers a, dans le passé, fortement poussé les prix à la hausse. Or, ce processus a été largement stoppé entre-temps.

De nouvelles hausses des taux hypothécaires ne sont pas à craindre, au contraire: le niveau des taux d'intérêt aura tendance à baisser. Gardienne de la monnaie, la Banque nationale suisse a dû (et doit encore) faire face à un dilemme: si elle lâche un peu les rênes de la politique monétaire pour faire baisser les taux d'intérêt à un niveau stimulant pour la conjoncture, elle provoque une certaine faiblesse du franc qui, à son tour, renchérit nos importations, mettant ainsi en danger la lutte contre l'inflation.

Le dollar devrait augmenter

Mais notre moteur tourne actuellement plutôt au ralenti en Allemagne, pays qui est pourtant notre partenaire commercial le plus important. La Banque fédérale allemande abandonnera vraisemblablement sa politique monétaire restrictive, ce qui

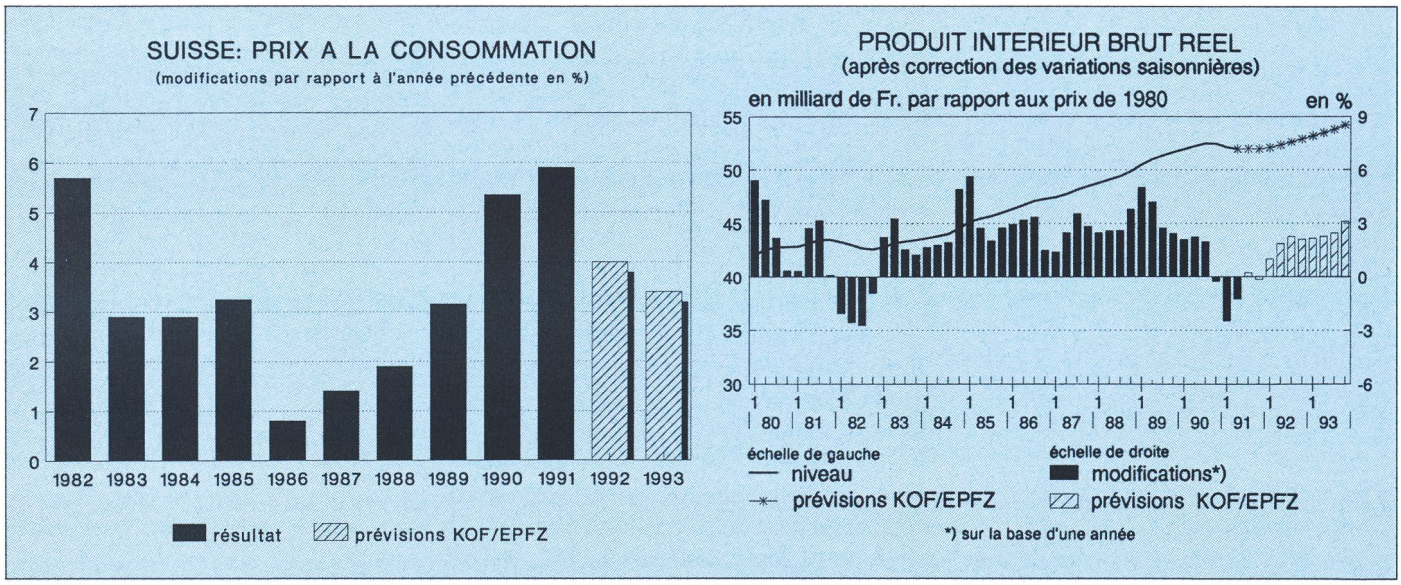

:s meilleurs
nonte lentement la pente

permettra à la Banque nationale suisse de profiter à nouveau d'un champ d'action plus large.
Vu qu'on ne peut prévoir ni la date où cet assouplissement sera décidé, ni son importance, ce pronostic renferme quelque incertitude. On peut néanmoins affirmer sans risque de se tromper que, dans les deux années à venir, la Banque nationale ne permettra pas que l'on dévalue une nouvelle fois le franc par rapport aux monnaies européennes. Le dollar, par contre, devrait augmenter.

Chômage

Malgré la relance de l'économie, la situation continuera à se détériorer sur le marché du travail. Il serait donc opportun de considérer avec plus d'attention la situation qui y prévaut, ainsi que les développements que l'on peut escompter dans ce domaine.

Au cours de l'année 1991, le nombre des chômeurs a augmenté d'environ 35 000 personnes, totalisant à la fin de l'année (après correction des variations saisonnières) 56 000 personnes. Presque toutes les branches d'activité ont été touchées par la baisse de l'emploi, à l'exception des services publics et des assurances.

L'évolution a été particulièrement mauvaise dans l'industrie et le bâtiment. Malgré le recul de l'emploi, le nombre des demandeurs d'emploi a continué d'augmenter. La main-d'œuvre étrangère a de nouveau fortement augmenté mi-1991, ne réagissant à la baisse de la conjoncture qu'au cours du second semestre. Ce déséquilibre du marché du travail a entraîné une hausse du chômage dans l'ensemble du pays.

On note cependant de très gros écarts régionaux. Les cantons romands, le Tessin et Bâle-Ville sont les plus fortement touchés. Alors que la plupart des cantons alémaniques enregistraient, à la fin de l'année dernière, des taux de chômage d'un pour cent ou moins, les cantons du Tessin, de Genève et de Neuchâtel affichaient des taux de trois à quatre pour cent, chiffres que l'on ne connaît normalement qu'à l'étranger. La situation est d'autant plus sérieuse que les prévisions pour les deux années à venir devront se baser sur une nouvelle aggravation du problème.

Sur le marché du travail

La baisse de l'emploi persistera. Dans le secteur de l'industrie, on s'est constitué, pendant la période de marasme économique de ces dernières années, de considérables réserves de personnel. Les effectifs ne devraient donc encore augmenter que vers la fin de 1993, cela malgré une relance prochaine de la production. Dans le bâtiment, les licenciements se poursuivront plus longtemps. Dans le secteur des services, les emplois ne tarderont certes pas à augmenter, même si ce n'est que de façon extrêmement modérée. Mais c'est surtout dans l'administration publique et les régies (PTT, CFF) que la période de forte croissance du personnel est bel et bien révolue.
Dans l'ensemble, les chiffres du chômage en Suisse devraient augmenter jusqu'à l'automne 1992. Le problème sera par la suite un peu moins grave, dans la mesure où l'immigration de la main-d'œuvre étrangère baissera dans le même temps. Une fois de plus, cette dernière prend un rôle (limité) de tampon conjoncturel. Le déséquilibre sur le marché du travail subsistera néanmoins assez longtemps. D'ici la fin de 1993, le nombre des chômeurs devrait rester à un niveau élevé et ne baisser sensiblement qu'après. En conséquence, il faut encore s'attendre à un taux de chômage moyen de 2,4% en 1992 et de 2,5% en 1993.

Enquête exclusive de KOF/EPFZ (traduction Joëlle Pirek-Cheron)

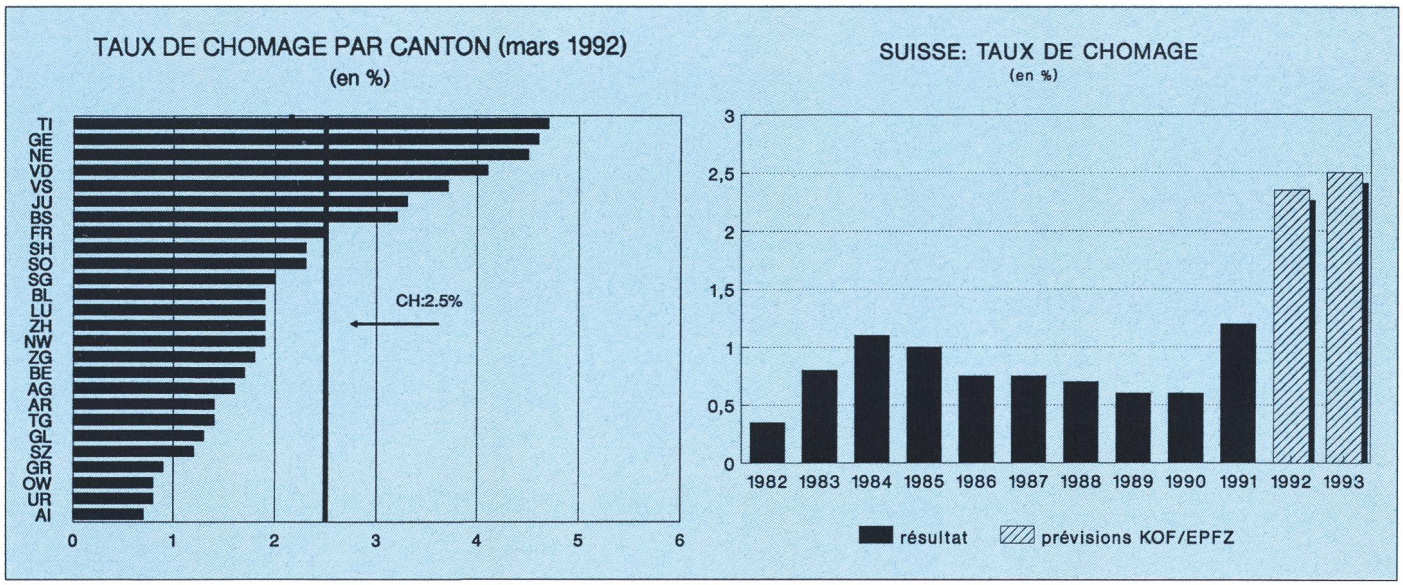

«Car le soi est une mer

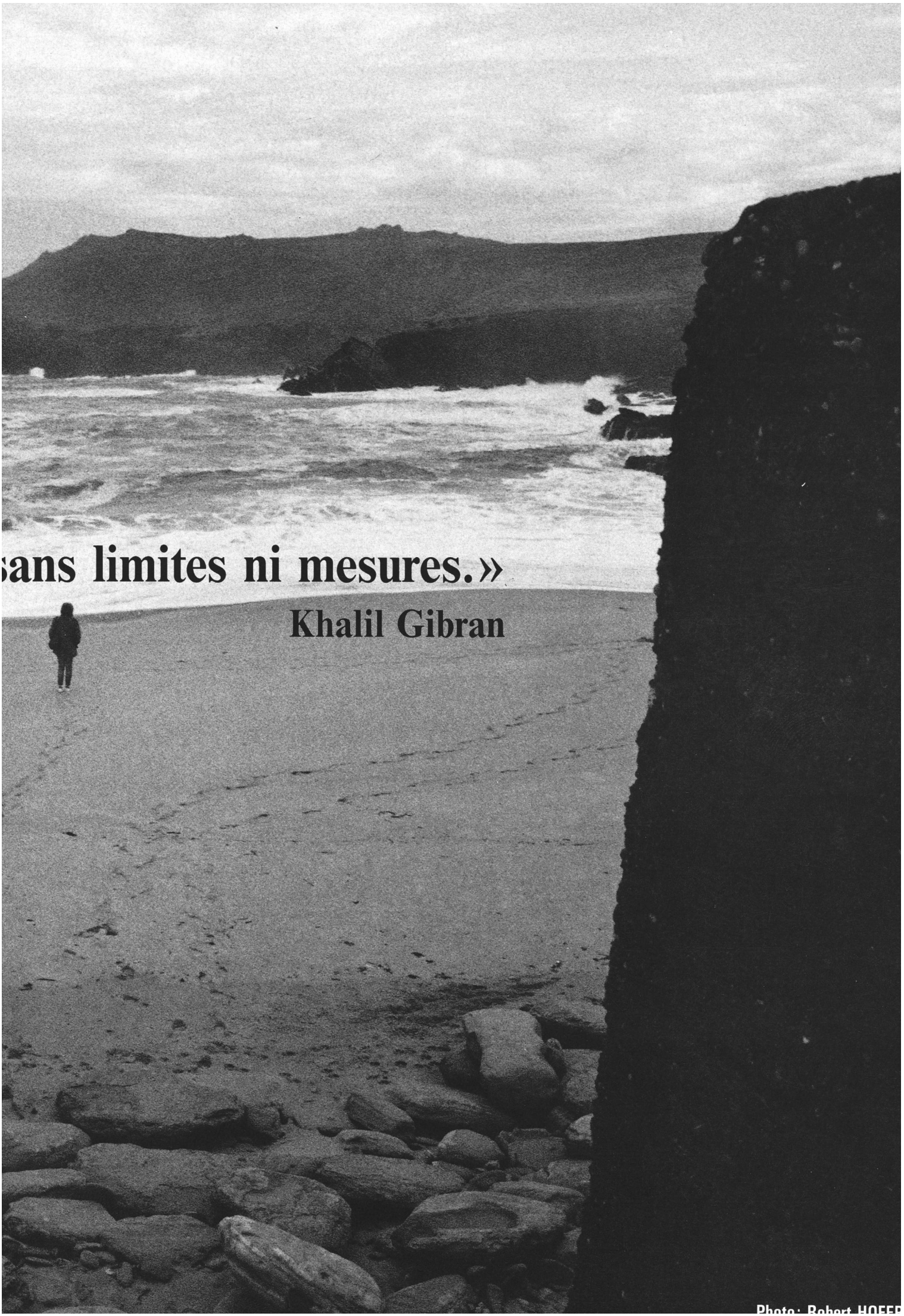
sans limites ni mesures.»
Khalil Gibran
Photo: Robert HOFER

Vous offrirez un service encore meilleur à votre clientèle en traitant sa monnaie de la manière la plus sûre et la plus rapide. Du même coup, vous encouragerez l'épargne.
Pour trier, compter, et mettre en rouleaux la monnaie, de même que pour compter les billets de banque, Sotremo vous propose une très vaste gamme de machines leader sur leur marché et étudiées sur mesure pour chaque cas. Vos clients comptent sur votre compétence... La Suisse entière compte sur Sotremo et sur son service éprouvé déjà par des milliers d'utilisateurs.

Sotremo

Traitement de la monnaie et des billets.

Sotremo SA, 1062 Sottens, tél. 021/905 36 95
8600 Dübendorf, tél. 01/820 10 33, 6966 Villa-Luganese, tél. 091/91 11 74

FRANCFORT

Solutions des jeux de Thierry Ott

Les jumeaux

Les idéogrammes n° 4 et n° 7.

Egalités mystérieuses

(7 – 3) : (7 – 3) = 1
((3 + 7) – 3) + 7 = 14
((7 × 3) – 7) + 3 = 17
((3 + 7) × 3) + 7 = 37

Le scrabble

Pronoms – Rompons

Division par trois

6	3	9
2	5	1
4	2	1

Tronc commun

LAS (hélas – atlas – lasso – lasse)

Mini-quiz

1. C 2. C 3. B 4. A 5. B

Mots croisés

horizontalement 1. Détonateur. – 2. Apologiste. – 3. Libération. – 4. Grimpa. – 5. Ongl. Il. – 6. Nage. Alpes. – 7. Itard. Eu. – 8. Siné. Irisa. – 9. Mo. Blason. – 10. Encrassant.
Verticalement 1. Daltonisme. – 2. Epi. Nation. – 3. Toboggan. – 4. Olé (olé olé). Léré. – 5. Norge. B. A. – 6. Agar. Ils. – 7. Titilleras. – 8. Esim. Puisa. – 9. Utopie. Son. – 10. Renaissant.

PENETREZ DANS LE MONDE DE LA PROTECTION
[à moindre frais grâce à]

GARDALARME

DEVIS GRATUIT-SANS ENGAGEMENT

ALARMES ELECTRONIQUES - SANS FILS - POUR APPARTEMENTS, VILLAS, COMMERCES
Avenue Davel 19 1004 Lausanne 021 / 36 84 50 - 077 / 21 83 21

Magasin exposition carrelages

Rue de la Maison-Rouge 23
1400 YVERDON-LES-BAINS
✆ (024) 21 22 13
Ventes en gros et au détail

A. MONTORFANO S.A.

Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen La confiance!

C'est à Oulens-sous-Echallens que se sont réunis, le 16 mai dernier les délégués de la Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen sous la présidence de M. Jacques Porchet de Mézières.

Celui-ci salua notamment la présence de MM. Bourgeois, premier vice-président du Grand Conseil, Veillon, conseiller d'Etat, Delasoie, préfet d'Echallens et de nombreux autres invités, 316 délégués représentant 67 des 78 Banques Raiffeisen du canton avaient répondu présent. Brossant un historique fouillé de sa commune, M. Claude Pidoux, syndic, dit tout le plaisir de ses concitoyens à accueillir les assises de la Fédération vaudoise. Apportant le message de l'Eglise, M. Sylvain Fattebert, pasteur de la paroisse, encouragea l'auditoire à privilégier l'une des qualités du mouvement Raiffeisen, la relation humaine.

Après adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale, M. Porchet présenta le rapport du comité. L'année commerciale 1991 des Banques Raiffeisen vaudoises s'est caractérisée par le notable accroissement des fonds d'épargne et des obligations de caisse, ce qui démontre la confiance toujours renouvelée qu'accordent les clients aux Banques Raiffeisen. Les 78 Banques Raiffeisen affiliées à la fédération régionale vaudoise peuvent se réjouir d'un exercice couronné de succès. En dépit de la stagnation du secteur de la construction et du marché immobilier, les Banques Raiffeisen ont enregistré une demande toujours importante pour les affaires hypothécaires, qu'elles ont pu satisfaire en majeure partie, grâce à la hausse des fonds de la clientèle. La banque du village, qui de par ses structures coopératives, appartient à ses clients, jouit incontestablement d'une confiance inébranlée.

La somme du bilan des 78 banques Raiffeisen s'est accrue de 6,33% en 1991 pour s'élever à quelque 1174 millions de francs.

Au cours de la période sous revue, le nombre de sociétaires a pu être augmenté de 504, atteignant ainsi le chiffre de 15 295. Les incertitudes en matière économique et la persistance de taux d'intérêt élevés ont entraîné un net renouveau des formes de l'épargne traditionnelle (augmentation de 9,5% face à une diminution de quelque 3% durant l'année précédente). Plusieurs banques ont procédé à la modernisation ou la création de nouveaux locaux, il s'agit de Champagne, Donneloye, Echallens, Rossinière et Valeyres-sous-Rances. Un certain nombre de projets de fusion sont ou en cours ou à l'étude. Après approbation unanime et à main levée des comptes 1991, une très légère modification du mode de perception de la cotisation rencontra la même unanimité.

Il appartint ensuite à M. Friedrich C. Byland, directeur du département logistique de l'USBR à St-Gall de présenter sous le titre *«La sécurité: un élément indispensable»* un exposé très détaillé. M. Byland fit la description très concise des différents niveaux et modes de sécurité en application dans le système Raiffeisen.

Vint alors l'instant d'honorer l'engagement depuis 25 ans au sein de leurs comités respectifs de six vétérans: MM. Georges Dagon, Champagne, Jean-Pierre Gavin, Forel (Lavaux), Vincent Clavel, Oulens-sous-Echallens, René Perrin, Provence, Jean-Louis Oesch, Rougemont, Louis Bertholet, Villeneuve.

Au terme de l'assemblée, le conseiller d'Etat Pierre-François Veillon, chef du Département des finances, fit l'éloge des principes coopératifs du mouvement Raiffeisen et invita l'assemblée à préserver son esprit solidaire et à ne pas perdre son âme!

M.-A. J.

Départ de M. Gion Clau Vincenz

Après vingt ans d'activité au conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, qu'il a présidé depuis 1984, M. Gion Clau Vincenz a présenté sa démission lors de l'assemblée des délégués de Disentis. Nous prenons ainsi congé d'un homme qui, pendant deux décennies, a marqué d'une manière déterminante les décisions et les orientations du mouvement Raiffeisen.

Ce n'est pas par hasard qu'en 1972 l'ingénieur agronome Vincenz est entré à la fois au comité de direction de la Fédération des Caisses Raiffeisen des Grisons et à la commission de direction du conseil d'administration de l'USBR. Ses activités au sein des associations agricoles allaient en effet de pair avec une prise progressive de responsabilités dans le groupe Raiffeisen.

Dans notre organisation, Gion Clau Vincenz a laissé des traces profondes. L'avenir lui aussi a été préparé sous son égide. Je pense notamment au projet «Raiffeisen 2000», à l'adoption des nouveaux statuts de l'Union lors de l'assemblée des délégués historique de l'été 1990 à Saint-Gall, au nouveau modèle directeur appliqué depuis une année, ou au nouveau concept de financement de l'Union accepté lors de l'assemblée extraordinaire des délégués de l'automne dernier.

En tant que Romanche, Gion Clau Vincenz s'entendait parfaitement à harmoniser les divergences d'opinions à l'intérieur de l'organisation plurilingue qu'est Raiffeisen. Mais il savait aussi combattre pour une cause dont il avait la conviction qu'elle était juste. Ainsi, natif d'un village de montagne, il était le défenseur des petites Banques Raiffeisen. Le maintien des infrastructures dans les régions de montagne lui tenait particulièrement à cœur, et c'est un principe que nous continuerons à respecter après son départ.

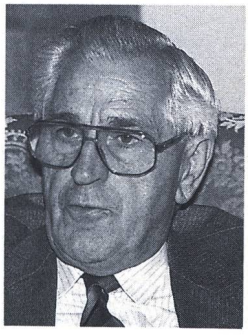

Pour toutes ces raisons, nous tenons à remercier notre président démissionnaire pour toutes ses années d'engagement infatigable en faveur du mouvement Raiffeisen, en même temps que nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au nouveau président du conseil d'administration, M. Marius Cottier.

Felix Walker, président de la direction centrale de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen

Landi
...ouvert à tous!
parmi nos actions spéciales qualité à prix «hit»
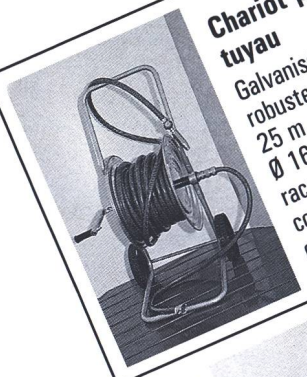
Chariot pour tuyau
Galvanisé – robuste.
25 m tuyau, Ø 16 mm, raccords complets en laiton.
Fr. 95.–

Piscine de jardin
Cadre alu – toile robuste adultes et enfants
250 x 165 x 50 cm
Fr. 175.–

Table et 4 chaises pour le jardin
Set complet avec coussins et parasol.
Fr. 225.–
Landi près de chez vous

La Banque Raiffeisen de Mézières fête ses 75 ans

Par Alain Bettex (texte et photos)

Journée de rêve pour une célébration pas comme les autres. Les Joratois se sont enthousiasmés pour leur sortie commémorative organisée sour le soleil. Le Valais et Berne étaient leurs hôtes. Récit de souvenirs qui resteront à jamais gravés dans la mémoire de 232 participants.

Depuis plusieurs mois déjà, les festivités du 75e anniversaire de la Banque Raiffeisen de Mézières rendaient quelque peu fébriles les élus aux Conseils d'administration et de surveillance présidés par Gilbert Rochat. Le vice-président Gaston Ramuz, Marc Vuagniaux, Marcel Ries, Jacques Chappuis, Bernard Gobat, Francis Chenevard et Roland Leto ont unanimement salué l'idée fomentée par le gérant Jacques Porchet, un inconditionnel du Valais. Sans hésitation, la décision fut prise de confier l'organisation des festivités du 23 mai à Max Zweiffel, chef de gare à Palézieux, membre coopérateur de la banque. Il serait épaulé et soutenu par Bernard Gobat, ex-syndic des Cullayes, par le président Gilbert Rochat et par le gérant Jacques Porchet.

Mais imaginez le tableau: chacun des 637 membres de la Banque Raiffeisen de Mézières a reçu une invitation, en bonne et due forme, à participer à l'assemblée annuelle. Et accessoirement, à une sortie en train spécial qui les conduirait sans bourse délier de Palézieux à Sierre, puis au travers de la vallée du Lötschental jusqu'à Thoune, en passant par la voie du Lötschberg et retour par Berne. Lorsque l'idée fut émise, les suppositions fusaient de partout. Les organisateurs de cette «course d'école» ne connaissaient pas le nombre de personnes qui allaient répondre positivement à leur invitation! Des chiffres assez optimistes furent pronostiqués, malgré les diverses distractions offertes ce jour-là. Ils s'approchèrent toutefois de la réalité. C'est donc finalement un groupe de 232 joyeux sociétaires accompagnés de quelques invités qui ont célébré de manière inoubliable ce 75e anniversaire.

A VENDRE ANZÈRE/VALAIS

Les Sapins Rouges B

1 appartement de 4 ½ pièces
1 séjour – 3 chambres à coucher
2 salles de bains – 1 mezzanine
– cuisine complètement équipée
– très grand balcon sud
– vue splendide sur les Alpes valaisannes
– env. 95m² Fr. 370 000.—

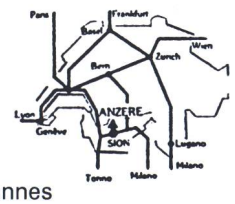

jusqu'au portes de Sion
bis Sitten
right to the entrance of Sion

Genève ligne interne
Zurich Inlandflüge
Sion Domestic Airlines
(aérodrome)

Renseignements: 027/38 45 00 (h/bureau)

Les Grands-Pantets à Sierre

Le transport et la subsistance furent les principales sources d'inquiétudes des organisateurs! Avec l'aide de Rémy Perruchoud, gérant de la Banque Raiffeisen de Chalais en Valais, un lieu idéal de réunion fut trouvé: la salle de l'Hôtel de Ville de Sierre. Là se déroula l'assemblée générale annuelle avec présentation du très probable successeur de Jacques Porchet, le nouveau salarié de la banque Yves Cavin, et des comités. Les modifications de statuts furent tous approuvés à l'unanimité, de même que les comptes. Ils précédèrent une collation fort appréciée, agrémentée des mélodies interprétées par une harmonie d'une quinzaine de musiciens.

...Les Joratois furent impressionnés par l'accueil des Valaisans et, plus tard, par la croisière sur le lac de Thoune.

De Mézières à Moscou

Le spectaculaire parcours en train comportait la traversée du célèbre tunnel du Lötschberg et les grandioses portions d'Alpes bordant le Lötschental. Ces montagnes ont préparé les Raiffeisenistes vaudois à une petite marche apéritive qui les conduisit, par un pont couvert traversant l'Aar, de la gare au Casino de Thoune. Après le repas de midi, des cadeaux furent remis aux organisateurs. Les banques Raiffeisen voisines soulignèrent les relations privilégiées qu'elles entretiennent avec la banque de Mézières. Cela mit un terme à la partie officielle, et l'accent fut mis sur les impératifs d'un horaire à respecter, car le point suivant du programme ne pouvait pas attendre...

M. Jacques Porchet, gérant de la Banque Raiffeisen, l'un des artisans de cette journée du 75e anniversaire...

...En effet, la balade en bateau sur le lac de Thoune permit à bon nombre de découvrir pour la première fois un spectacle digne des plus belles cartes postales.
La journée se termina par la visite libre de la capitale où chacun se balada à sa guise sous les arcades bernoises. Le retour à Palézieux offrit encore à certains l'opportunité de fraterniser avec les membres de la troupe du Chœur de l'Armée russe (118 personnes), qui s'étaient spécialement déplacées de Moscou à Mézières en autocars pour une série de concerts dans la Grange Sublime, le Théâtre du Jorat.

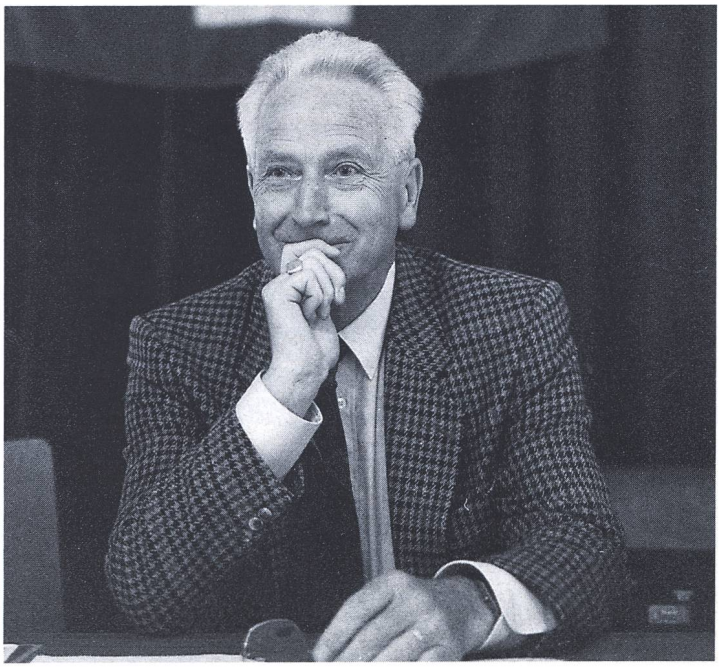

Des hommes et des dates

1917: A l'initiative de Louis Mage, maître d'école primaire supérieure, la Caisse de Crédit Mutuel système Raiffeisen est fondée (il devient premier caissier, puis gérant).
1922: Ulysse Corthésy est nommé gérant
1933: Albert Cavin est nommé gérant
1965: Jacques Porchet est nommé gérant
1977: Ouverture à plein temps de la caisse
1983: La Caisse Raiffeisen de Mézières emménage dans ses propres locaux
1984: La Caisse devient Banque Raiffeisen de Mézières
1990: La Caisse Raiffeisen de Servion fusionne avec Mézières
1992: Célébrations du 75e anniversaire

Des hommes et des chiffres:

	Sociétaires	Bilan
1918	26	22 827
1927	130	393 000
1937	162	608 000
1947	225	1 382 000
1957	246	2 176 000
1967	288	4 052 000
1970	310	11 057 000
1980	403	17 568 000
1985	501	27 870 000
1990	631	66 444 000
1991	637	70 048 000

Undervelier: 50 ans

Le 25 avril dernier, la Banque Raiffeisen d'Undervelier fêtait son cinquantième anniversaire. Une occasion de remonter dans le temps et de tirer un petit bilan.

Voici une cinquantaine d'années, les journaux jurassiens annonçaient régulièrement la naissance d'une ou deux Caisses de crédit mutuel (système Raiffeisen).

De fil en aiguille, l'idée finit par convaincre grâce à l'engagement de M. Marcel Lovy-Prenez, garde-chef. Une première réunion, le 9 décembre 1941, à laquelle participèrent une vingtaine de citoyens.

Le 22 décembre, quinze autres personnes venaient s'ajouter aux cinq premiers inscrits. L'abbé Montavon, délégué de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel, était de la partie, le jour de la fondation de la banque, ce début d'année 1942.

M. Joseph Allimann fut nommé à la présidence du comité de direction, M. l'abbé Kuppel à la présidence du conseil de surveillance, alors que M. Lovy se voyait confier la responsabilité de la gérance de la banque.

Un poste qu'il quitta en 1985, alors âgé de 70 ans! C'est M^me^ Marie-Noëlle Simon qui lui succéda.

Un an plus tôt, le 17 novembre 1984, la Caisse de Undervelier avait inauguré ses nouveaux locaux dans un immeuble dont elle réussit à se rendre acquéreur.

Depuis – l'encadré ci-dessous l'atteste – la Caisse d'Undervelier n'a cessé de se développer.

En 1992, cinquantenaire, la voilà devenue banque.

La plume est à vous!

Avez-vous quelque chose sur le cœur? Des suggestions à nous faire, un point de vue à émettre, des questions à nous poser ou un dialogue constructif à nouer? Il va de soi que nous ne tiendrons compte que des lettres signées présentant un intérêt général!

A bientôt au plaisir de vous lire!

La rédaction

Trajectoire

sociétaires	bilan
1942: 35	Fr.s. 63 200.–
1951: 66	Fr.s. 334 300.–
1971: 79	Fr.s. 1 369 400.–
1991: 134	Fr.s. 4 232 800.–

Abonnez-vous à PANORAMA!

Que l'on soit client ou non d'une banque Raiffeisen, il est possible de s'abonner **individuellement**, et en tout temps, au mensuel romand **PANORAMA** pour le prix de Fr. 21.– par année.

Il suffit de s'adresser à son service des abonnements: case postale 144, 1010 **Lausanne.**

Vous recevez déjà l'organe officiel de l'Union suisse des Banques Raiffeisen? Offrez alors un abonnement à un parent ou à un ami!

PANORAMA, c'est...

... des analyses économiques de premier plan

... des interviews de personnalités du monde économique et politique suisse et européen

... des enquêtes et dossiers qui touchent notre société

... des photos artistiques

... des voyages, des jeux et concours pour adultes et enfants

... un espace littéraire unique en Suisse romande

... et la vie d'une banque dynamique et à visage humain qui appartient à ses clients!

Fédération jurassienne Bientôt milliardaire!

«En 1991, les problèmes n'ont pas manqué, la valse des taux nous a un peu étourdis, la recherche de nouveaux fonds a nécessité bien des démarches mais, en dépit de cette situation plutôt morose, le capital de confiance dont jouissent nos établissements s'est même renforcé.»

MM. François Rossé, président de la Fédération jurassienne, et M. Jean-Daniel Rossier, lors de son exposé sur la sécurité au sein de Raiffeisen. Photo: André Froidevaux

En s'exprimant ainsi à Tramelan, à l'ouverture de l'assemblée générale de la Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen, le président François Rossé, de Boncourt, a défini de la manière la plus idoine un exercice dont les postes principaux ont tous marqué de notables accroissements. A commencer par le bilan qui, en progressant de 66 millions, a atteint 952 millions. Vu la régularité de sa progression, il ne fait pas de doute que le cap du milliard sera franchi au cours de cette année.

Autre grand sujet de satisfaction, l'augmentation de 21 millions de l'épargne, soit une hausse de 6,4% alors que 1990 avait marqué un fléchissement de 1,6%. Les 192 millions d'obligations, en s'ajoutant à l'épargne et aux autres dépôts, ont permis de couvrir plus de 800 millions de francs d'avances, de prêts et crédits (dont 657 millions de placements hypothécaires). Malgré des charges de plus en plus fortes et des commissions représentant toujours moins de 1% du total des produits, le bénéfice dégagé par les 68 banques de la Fédération a dépassé pour la première fois le seuil des quatre millions; 2,91 millions ont accru les provisions ou ont servi d'amortissements. En se réjouissant de tous ces résultats, le président Rossé n'a surtout pas manqué de féliciter et de remercier en particulier les gérantes et gérants «qui ont accompli leur mission avec un sérieux tout à fait remarquable» et les membres des conseils, dont l'engagement a été efficace.

Améliorations constantes

En marge des chiffres composant les comptes, la Fédération jurassienne a connu d'heureux événements. Huit de ses banques ont fêté leur demi-siècle d'activité: Les Breuleux, Courchapoix, La Ferrière, Grandfontaine, Saulcy, Undervelier, Vendlincourt et Villeret. Charmoille a inauguré de nouveaux bureaux et Porrentruy a agrandi et rénové les siens. Coeuve, qui a repris la Banque de Damphreux-Lugnez, dispose de bureaux indépendants, de même que Vendlincourt. Six projets sont en outre à l'étude ou en voie de réalisation à Develier, Mervelier, Saint-Ursanne, Miécourt, Buix et Montsevelier.

Dans le domaine des restructurations, la fusion des six banques du Vallon de Saint-Imier (Courtelary, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, Villeret et Mont-Soleil) a valeur d'exemple. Tous les guichets ont été maintenus et sont reliés à l'unité centrale de Saint-Imier, devenue banque-pilote (avec un bilan d'environ 40 millions). Enfin, autre forme de collaboration, la liaison informatique entre les banques de Courroux et de Courchapoix.

Désormais, 39 banques ont un bilan inférieur à dix millions, 15 entre quinze et vingt, 12 entre vingt et cinquante, et deux, Boncourt et Courrendlin, dépassent les 50 millions.

Avant de clore son rapport, le président a encore insisté sur l'importance de la formation continue et sur l'impact de la publicité, laquelle présente toutefois l'inconvénient d'être de plus en plus onéreuse. Un fait qui s'est vérifié lors de la présentation des comptes par Mlle Paulette Lapaire, de Saint-Ursanne. Un excédent de charges de près de 8000 francs a rogné d'autant la fortune de la Fédération, qui s'élève cependant encore à quelque 58 700 francs. Dès lors, les cotisations sont restées inchangées.

Reconnaissance

L'assemblée, forte de 250 délégués, a écouté avec attention l'exposé de M. Jean-Daniel Rossier, sous-directeur de l'Office de révision de Lausanne, consacré à la sécurité dans les Banques Raiffeisen, alors que les débats avaient été introduits par les aimables propos du maire de Tramelan, M. Willy Jeanneret. Enfin, avant que ne soient servis un apéritif en plein air et un repas agrémenté de productions de plusieurs sociétés locales, un hommage particulier a été rendu à douze membres dirigeants ayant accompli vingt ans d'activité, à savoir: MM. Maurice Villemin, Bressaucourt; Joseph Rey, Les Breuleux; Maurice Courbat et Laurent Meusy, Buix; Claude Fleury, Corban; Jean Fleury, Corban; Jean Comment, Courgenay; Georges Voisard, Fontenais; René Sprunger, Lamboing; Noël Bron, Montsevelier; Paul Sauser, Mont-Soleil; Georges Devaux, Orvin; Joseph Erard, Saint-Brais. (f)

Fédération neuchâteloise: Nouveau président

Le samedi 2 mai 1992, la Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen a tenu son assemblée annuelle ordinaire des délégués à La Sagne, sous la présidence, pour la dernière fois, de M. Roger Hügli et en présence de plusieurs invités, dont M. le conseiller d'Etat Michel von Wyss, chef des départements de Police et de l'Intérieur, et de M. Félix Walker, président de la direction centrale de l'Union suisse. Les 32 banques Raiffeisen du canton étaient représentées par 170 délégués.

Pour la dernière fois, M. Roger Hügli, avec, à sa droite, M. Félix Walker, présidait l'assemblée générale de la Fédération neuchâteloise.

Les souhaits de bienvenue furent présentés par M. Francis Schwab, président de la Banque Raiffeisen locale, et par M. Jean-Gustave Béguin, président de commune.

Le rapport du comité couvrait un exercice très bref, de cinq mois, la dernière assemblée ayant eu lieu le 30 novembre 1991. Ce fut là certainement l'exercice le plus court de l'histoire passée et future de la Fédération. Le bouclement des comptes de la globalité des 32 banques marque une progression plus ou moins nuancée selon les secteurs: progression normale de l'ensemble des bilans, intéressante sur le plan de l'épargne mais relativement faible quant au recrutement de nouveaux sociétaires. La problématique des fusions fut soulignée avec le souhait que les réalisations probables soient le résultat de démarches spontanées. Par ailleurs, il fut relevé que les comités des BR de Cornaux et de Colombier ont décidé d'organiser une collaboration par un seul et même gérant à plein temps et à raison d'une répartition de l'horaire.

Si l'exercice fut bref, il fut cependant riche en jubilés et anniversaires de six des BR neuchâteloises: cinquantenaire à Buttes, à Saint-Sulpice, à Cressier, à Chézard-Saint-Martin, au Cerneux-Péquignot, 25e anniversaire à Dombresson.

En raison de ses nouveaux statuts, les missions de la Fédération furent rappelées.

Enfin, la qualité des relations entretenues avec les services de l'Union Suisse tant à Saint-Gall qu'à Lausanne fut soulignée.

Les comptes de la Fédération, pour l'exercice 1991, présentés par Mme Madeleine Martinet, trésorière, selon un plan comptable revu totalement, furent acceptés sans réserve.

En raison de la démission statutaire du président en charge, des élections partielles eurent lieu comme suit:

a) nouveau président: M. Philippe Décosterd, de Bevaix;
b) nouveau délégué du district de Boudry au comité de la Fédération: M. Serge Champod, de Vaumarcus.

Deux nouveaux vétérans furent applaudis pour 25 ans d'activité comme dirigeant ou gérant de leur banque. Il s'agissait de M. Edgar Béguin, président du conseil de surveillance de la Banque Raiffeisen du Landeron-La Neuveville, et de M. René Grétillat, de la Banque Raiffeisen de Coffrane.

L'exposé présenté par M. Félix Walker fut l'occasion d'un large tour d'horizon économique et bancaire. L'orateur insista particulièrement sur les diverses mesures de sécurité adoptées par toutes les banques de Suisse.

En clôture d'assemblée, il appartint au conseiller d'Etat Michel von Wyss d'apporter le salut du gouvernement et de faire part de l'intérêt que porte l'autorité cantonale à l'activité du réseau Raiffeisen. Celui-ci procéda également à une analyse de la situation économique du canton et releva le taux de chômage fort important sur le plan neuchâtelois...

Roger Hügli: Repères

M. Roger Hügli aura marqué de sa forte personnalité le mouvement Raiffeisen neuchâtelois.
De 1948 à 1953, il fut gérant à Travers.
Dès 1955, président de la Banque Raiffeisen de Colombier.
De 1956 à 1977, caissier de la Fédération et, de 1977 à 1992, président de la Fédération.
Mais l'engagement de M. Roger Hügli, homme de culture et de cœur, dont on apprécia la courtoisie, se déploya aussi au niveau de l'Union suisse:
de 1976 à 1984, il fut membre du conseil d'administration de l'Union;
de 1984 à 1992, vice-président du dit conseil et membre de la Commission de direction.
de 1983 à 1992, enfin, président de la conférence Raiffeisen romande.

Avec nos remerciements, nous lui souhaitons bon vent!

Marius Cottier succède à Gion Clau Vincenz

Par Markus Angst

89e assemblée des délégués de l'USBR à Disentis

De nombreuses élections ont constitué l'objet central de la 89e assemblée des délégués de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR) à Disentis. Pour succéder à M. Gion Clau Vincenz (Coire) après vingt ans d'activité à ce poste, c'est M. Marius Cottier (Fribourg) qui a été élu président du conseil d'administration.

L'ancien président du conseil d'administration, M. Gion Clau Vincenz, félicitant son successeur, le Fribourgeois Marius Cottier.

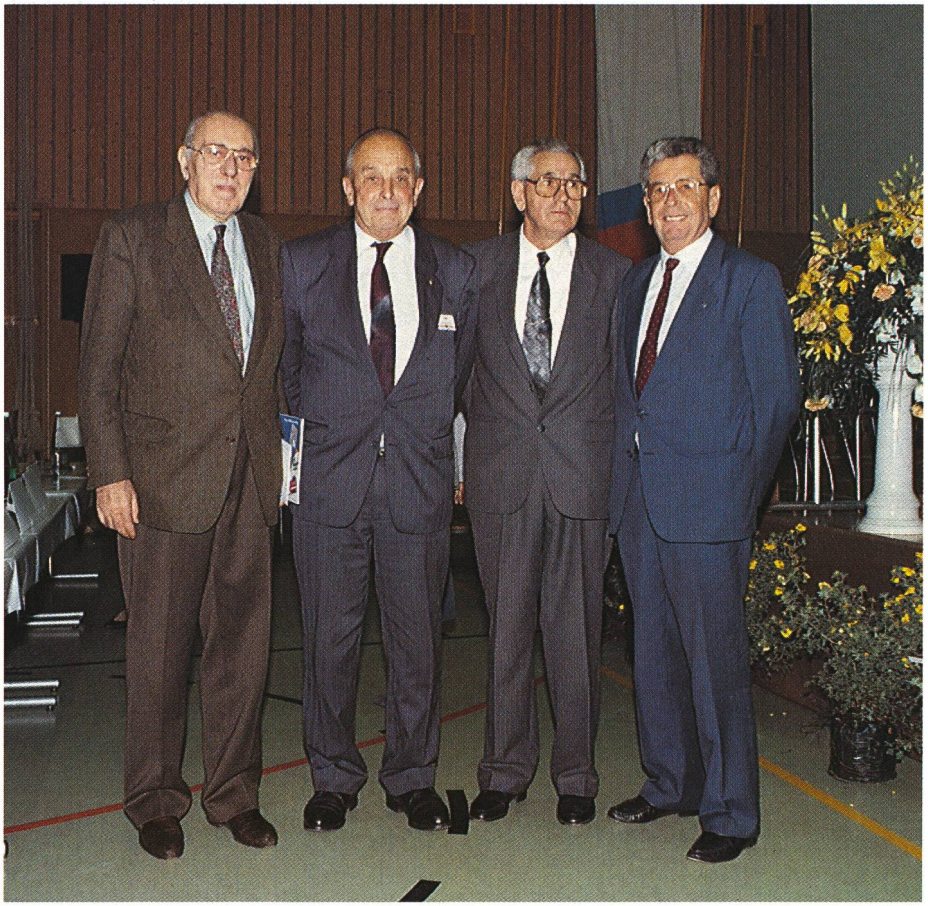

Les membres sortants du conseil d'administration, de gauche à droite: MM. Emilio Induni, Roger Hügli, Gion Clau Vincenz et Heinrich Hafner.

M. Gion Clau Vincenz a siégé pendant vingt ans au conseil d'administration qu'il a présidé lui-même depuis 1984. A 71 ans, il quitte la tête de l'Union Raiffeisen pour se retirer dans sa patrie grisonne. Dans son allocution d'ouverture, M. Vincenz a rappelé notamment les principaux jalons posés au cours des cinq dernières années dans le cadre du projet «Raiffeisen 2000»:

- réorganisation de l'administration centrale, avec passage de deux à cinq départements;
- nouveau modèle directeur Raiffeisen;
- redéfinition de la politique Raiffeisen;
- révision totale des statuts de l'Union, avec suppression de la responsabilité solidaire des sociétaires;
- nouveaux statuts types pour les Banques Raiffeisen;
- nouveaux statuts types pour les 22 fédérations régionales;
- création de notre propre centrale d'émission;
- création de la société Leasing Raiffeisen.

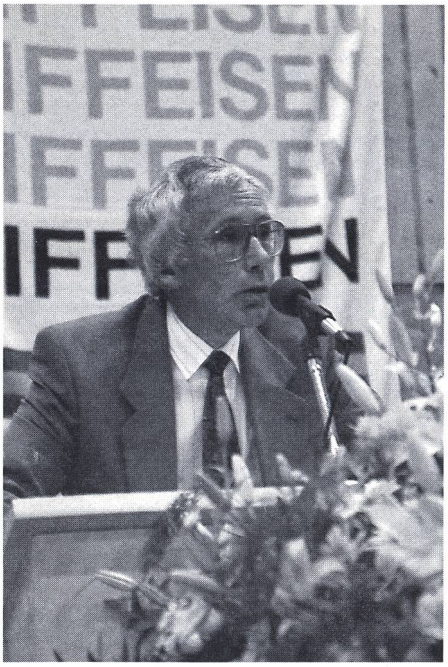

Le professeur Hans Sieber, directeur de l'Office fédéral des questions conjoncturelles, fit un plaidoyer pour l'Europe.

Prêts pour le troisième millénaire...

Comme l'a dit M. Vincenz, la réalisation du projet «Raiffeisen 2000» a apporté à l'Union une modernisation et une réorganisation correspondant à son importance sur le marché bancaire suisse. «De cette façon, a-t-il ajouté, l'Union Raiffeisen est prête à affronter les nouveaux défis du monde bancaire au seuil du troisième millénaire.»
Le rôle des banques de village n'en reste pas moins, pour l'essentiel, incontesté: «C'est la forme coopérative qui a été choisie. De cette manière, c'est l'individu qui reste le point central, comme sociétaire et coresponsable de l'entreprise Raiffeisen.»

...et prêts pour l'Europe

Dans son discours d'adieu au mouvement Raiffeisen, M. Vincenz s'est prononcé en faveur d'autres innovations encore. «Mais il ne faut pas que ce soient des innovations qui nous entraînent en dehors de nos limites, les limites des principes Raiffeisen». Bien que l'esprit du temps soumette à de fortes pressions le système Raiffeisen en tant que programme bancaire autonome pour l'espace rural et semi-urbain, Vincenz reste confiant dans le fait que «le groupe bancaire Raiffeisen, maintenant renforcé sur les plans organisationnel, technologique et financier, est capable de relever d'autres défis au sein d'une Europe nouvelle».

M. Cottier élu à l'unanimité

Gion Clau Vincenz s'est félicité de pouvoir présenter aux 153 délégués, en la personne de M. Marius Cottier, un digne successeur au poste de président du conseil d'administration. Ce Fribourgeois de 55 ans, qui avait été élu conseiller d'Etat à 39 ans, mais a démissionné de cette fonction en 1991 et exerce depuis lors comme avocat, a été élu haut la main. Nommé au conseil d'administration de l'USBR il y a un an, M. Cottier en a été élu président à l'unanimité par l'assemblée de Disentis.
Bilingue comme Vincenz, Cottier est l'homme idéal pour servir de pont entre la Suisse alémanique et la Romandie au sein du mouvement Raiffeisen.

Quatre nouvelles élections au conseil d'administration

La première action du nouveau président fut de prendre congé de son prédécesseur, qui se caractérise par une profonde humanité. Cottier rappela les nombreuses innovations qui ont pu être introduites de manière démocratique sous l'égide du Grison. Le grand mérite de Gion Clau Vincenz a été à cette occasion «d'avoir su amener à l'unité les opinions souvent divergentes des régions linguistiques, des petites et des grandes Banques Raiffeisen, des petites et des grandes fédérations régionales».
Sous les applaudissements prolongés des délégués, Marius Cottier a ensuite remis à Gion Clau Vincenz, visiblement ému, un cadeau-souvenir. D'autres présents ont honoré également trois autres membres démissionnaires du conseil d'administration, MM. Heinrich Hafner (Sulgen/TG), Roger Hügli (Colombier/NE) et Emilio Induni (Ligornetto/TI). Les quatre démissionnaires ont été remplacés – à l'unanimité comme le président – par MM. Joos Mathis (Schiers/GR), Peter Richard (Balterswil/TG), François Rossé (Boncourt/JU) et Ignazio Bonoli (Breganzona/TI) – *voir leur portrait en bref dans l'encadré.*
Les autres membres du conseil d'administration – MM. Hubert Fähndrich (Beromünster/LU), Josef Huwiler (Cham/ZG), Josef Ingold (Subingen/SO), Josef Kennel

Nouveaux membres du conseil d'administration

Joos Mathis

Domicile: Schiers/GR. – Né le 13 février 1945. – Profession: technicien en chauffage (tient un bureau de planification en technique domestique chauffage/sanitaires). – Fédération régionale: Grisons. – Fonctions: président de la Fédération grisonne des Banques Raiffeisen; président du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen de Schiers.

Peter Richard

Domicile: Balterswil/TG. – Né le 20 avril 1943. – Profession: commerçant (tient une boucherie). Président de la commune de Balterswil. Député au Grand Conseil thurgovien. – Fédération régionale: Thurgovie. – Fonctions: membre du conseil de direction de la Fédération thurgovienne des Banques Raiffeisen, président du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen de Bichelsee.

François Rossé

Domicile: Boncourt/JU. – Né le 23 août 1939. – Profession: instituteur; gérant de la Banque Raiffeisen de Boncourt. – Fédération régionale: Jura. – Fonctions: président de la Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen; jusqu'en 1992, membre du conseil de surveillance de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Ignazio Bonoli

Domicile: Breganzona/TI. – Né le 6 juillet 1938. – Profession: docteur ès sciences politiques; responsable pour la Suisse italienne de la Société pour le développement de l'économie suisse. Président de la commune de Breganzona. – Fédération régionale: Tessin et Moesano. – Fonction: sociétaire de la Banque Raiffeisen de Breganzona-Muzzano.

(Sins/AG), Henri Penet (Satigny/GE), Roger Pitteloud (Chamoson/VS), Jacques Porchet (Mézières/VD), Albert Schwendimann (Andwil/SG) et Hanspeter Seiler (Ringgenberg/BE) – ont été réélus en bloc.

M. François Rossé démissionnant du conseil de surveillance en raison de son élection au conseil d'administration, c'est M. Gaston Menoud (Sâles/FR) qui est élu pour le remplacer. Les quatre autres membres du conseil de surveillance sont confirmés dans leur fonction: MM. Erhard Büchi (Embrach/ZH, président), Paul Schmid (Kaisten/AG), René Feld (Aesch/BL) et Peter Schmid (Naters/VS).

L'assemblée des délégués fut ouverte par M. Paul Duff, gérant de la banque de Disentis.
Photos: Reto Reinhardt

Peu de préjudices

Ces élections et réélections, dans la salle polyvalente de Disentis, ont quelque peu éclipsé les autres points de l'ordre du jour. Sur le thème «Propager la sécurité au-dehors, c'est pratiquer la sécurité au-dedans», M. Félix Walker, président de la direction centrale de l'USBR, a éclairé certains aspects de la sécurité chez Raiffeisen. Il a évoqué une récente session à huis clos de la direction centrale, consacrée pendant deux jours exclusivement à la sécurité.

En comparaison d'autres groupes bancaires et par rapport à l'ensemble des prêts, Raiffeisen a subi jusqu'ici peu de pertes. Des mesures pour *prévenir* les préjudices sont prises par le choix du personnel, par un système de contrôle interne (conseil en crédit/établissement de budget) et par l'adaptation des structures. Pour *déceler rapidement* les préjudices, il y a l'analyse d'efficience de l'inspectorat central ainsi qu'un système spécial d'alerte rapide. Pour *limiter* les préjudices, enfin, il existe une instance chargée de s'occuper des cas et un dispositif de sécurité.

En 1993 à Fribourg

Sur la base de papiers confidentiels, M. Walker s'est exprimé, de manière plus détaillée que dans le rapport de gestion publié (dont la nouvelle structure a d'ailleurs été largement appréciée), sur les relations entre l'Union et les Banques Raiffeisen individuelles. A propos des perspectives pour 1992, il a parlé du crédit de rénovation, de l'encouragement aux coopératives d'habitation (voir page 9) et du compte d'épargne sociétaire, trois offres nouvelles qui (surtout les deux premières) avaient fait l'objet de quelques critiques lors de discussions informelles. Le rapport de gestion 1991 n'en a pas moins été approuvé sans opposition.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Fribourg le samedi 5 juin 1993.

Nouveau membre du conseil de surveillance

Gaston Menoud

Domicile: Sâles/FR. – Né le 9 mai 1937. – Profession: employé de commerce; gérant des Banques Raiffeisen de Sâles/Gruyère et de Saint-Martin. – Fédération régionale: Fribourg romand. – Fonction: président de la Fédération des Banques Raiffeisen de Fribourg romand.

Plaidoyer pour l'Europe

Exposé de Hans Sieber à Disentis

Sous le titre «L'économie suisse au seuil du troisième millénaire: défis conjoncturels et structurels», le professeur Hans Sieber, directeur de l'Office fédéral des questions conjoncturelles, a prononcé devant les 153 délégués réunis à Disentis un plaidoyer en faveur de l'Europe. Il a rappelé que la Communauté européenne aussi bien que le professeur Hauser de l'Université de Saint-Gall, dans son étude très remarquée, chiffrent à 4 à 6% du produit intérieur brut l'amélioration du bien-être économique qui en résultera pour la Suisse après un temps d'adaptation d'une dizaine d'années. Il faut cependant, pour cela, que notre pays consente un certain nombre d'adaptations, comprenez libéralisations. Pour Hans Sieber, ce serait se bercer d'illusions que de penser pouvoir se soustraire aux obligations de libéralisation du traité sur l'Espace économique européen en voulant faire cavalier seul.

Sur le thème «Les banques et la place financière suisses face à l'intégration européenne», le professeur Sieber a relevé que «nous devons toujours rester conscients de ce qui fait notre force et des limites que cela implique quant à l'extension de notre activité à de nouveaux domaines. Il ne fait pas de doute que l'Union Suisse des Banques Raiffeisen est bon juge en la matière, comme le montre le succès de ses établissements affiliés même dans le contexte difficile des deux dernières années».

(ma.)

Attention aux coups de foudre!

La foudre, l'orage, le tonnerre ont longtemps été des phénomènes mystérieux dans lesquels l'homme voyait la manifestation de la colère divine, ou l'affrontement des forces du bien et du mal, et dont il croyait pouvoir se protéger par des moyens magiques parfaitement inopérants.

Un éclair sur quarante provoque des dégâts

La foudre, l'orage et le tonnerre: des phénomènes mystérieux depuis toujours.

Aujourd'hui, Dieu merci, la science a élucidé la nature réelle de l'éclair (voir le Messager Raiffeisen d'août 1986), et les moyens de protection, pour être plus terre à terre, ont du moins l'avantage de l'efficacité.

Deux cent mille éclairs par an

Les statistiques de l'Institut suisse de météorologie révèlent qu'il éclate environ vingt-cinq orages par an en moyenne si l'on se trouve sur le Plateau suisse, et plus

par Martin Zimmerli

de trente au Tessin. Les variations régionales sont néanmoins grandes, de même que les écarts d'une année à l'autre.
L'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie (AEAI) a calculé que sur l'ensemble de la Suisse il tombe environ 200 000 éclairs en moyenne par an. «Heureusement, seule une faible minorité d'entre eux provoque des dommages matériels ou humains», précise Hansuli Kuhn, secrétaire de l'AEAI. Autre chiffre impressionnant, la puissance d'un éclair européen «normal» est de l'ordre de 800 millions de kilowatts – pendant une fraction de seconde, il est vrai. Mais si l'on parvenait à capter toute cette énergie, elle suffirait à alimenter en électricité un ménage moyen pendant dix jours.
Un éclair sur quarante, en Suisse, occasionne des dégâts matériels; un sur vingt mille atteint une personne. Le total des sinistres représente en moyenne annuelle 20 millions de francs, ce qui n'est cependant qu'une proportion modeste des 500 millions payés par les assureurs pour l'ensemble des dégats dus à l'incendie.

Paratonnerres recommandés

Bien que les installations de protection contre la foudre soient d'une utilité incontestée, elles ne sont pas encore obligatoires pour tous les bâtiments, cela pour des raisons de coût. L'AEAI recommande néanmoins d'en équiper tous les nouveaux bâtiments, ce qui est d'ailleurs subventionné dans certains cantons. Pour une maison familiale neuve, cela constitue un investissement de 3000 à 5000 francs.

Et si l'on est en pleine nature?

Surpris par un orage, on sera facilement tenté de se réfugier sous un arbre pour s'abriter de la pluie. Erreur qui peut être fatale: il faut savoir que les arbres isolés attirent la foudre.
Si vous êtes dans l'eau lorsque l'orage survient, il faut en sortir au plus vite. En effet, l'eau est bon conducteur de l'électricité, de sorte que l'éclair peut être mortel même à grande distance.

La grêle cause plus de dégâts que la foudre

Champ de betteraves victime de l'orage.

La foudre inspire la crainte, et non pas sans quelque raison puisqu'elle coûte environ 20 millions de francs par an en dégâts d'incendie. Mais à ne considérer que ce critère financier, le fléau de la grêle est encore bien plus redoutable. Ces trois dernières années, la Société suisse d'assurance contre la grêle a dû verser, en moyenne, pour des dégâts de grêle aux cultures agricoles, 40 millions de francs par an, auxquelles s'ajoutent près de 15 millions pour des dégâts aux bâtiments.

Vingt à trente averses de grêle

En Suisse, on enregistre, pendant la saison affectée par le phénomène (de mi-mai à septembre), un total de vingt à trente averses de grêle chaque année, dont trois à dix sont à classer comme fortes. Les cultures les plus sensibles sont les salades, les fruits et baies et le tabac. C'est ainsi que cinq grêlons de la grosseur d'une tête d'épingle suffisent à déclasser une pomme de table en pomme à cidre, occasionnant une perte de l'ordre de 70 %.
La grêle se forme lorsque de l'air humide est brusquement chassé en altitude, comme c'est le cas par exemple dans les nuages d'orage.

Dans une voiture, en revanche, on est en sécurité si la carrosserie est métallique. L'électricité passe alors par celle-ci et n'atteint pas les occupants.
Le vacillement des lampes de l'appartement pendant l'orage n'est pas un motif d'inquiétude. Il montre seulement que les installations de protection ont été sollicitées. Toutefois, pour plus de sécurité, il est bon de débrancher la radio et le téléviseur ainsi que son antenne pendant la durée de l'orage.

Les objets de Cécile Brokerhof*

Par Rose-Marie Pagnard

«Est-ce croyable? Une femme venue du Nord, que ce fou a bel et bien sauvée, si je comprends ce que je lis. Une de ces brebis égarées... car elles vagabondent d'un pays à l'autre, aujourd'hui, elles choisissent les lieux où se perdre, ces jeunes filles! Et celle-ci serait venue chez nous pour se jeter dans le fleuve! Et ce gaillard, ce fou ailé, serait apparu à l'instant crucial! Mais qu'est-elle devenue, cette fille du Nord, fille de la mer?» Ces paroles, qui provoquèrent des rêves si puissants que Ludwig en est encore la proie vingt ans plus tard, son père le vétérinaire Olsen les prononça sur le pont qui relie les deux parties de la ville, une main retenant son chapeau, l'autre entourant la nuque de Ludwig.

Un instant auparavant, comme père et fils marchaient contre le vent, le passage se trouva barré par un attroupement au centre duquel, près d'un brasero, s'activait un personnage qui parut à Ludwig deux fois plus grand que son père. On vit ce géant remuer les braises avec une pincette, écarter les badauds et scruter avec une attention solennelle une extrémité puis l'autre du pont. Puis il manœuvra les bretelles croisées sur son torse, mettant en branle, sur son dos, de petites excroissances qui tremblotèrent, gonflèrent, déployèrent deux ailes, ailes véritables, charnelles, sur lesquelles clignotaient des lettres non moins charnelles, rouges, que Monsieur Olsen déchiffra à haute voix:

Insensé que fais-tu?
Je suis ton espoir

La créature s'éleva au-dessus des spectateurs, courut avec affairement sur les deux trottoirs du pont, rebondit, se tint en équilibre sur le parapet, parcourut des yeux le monde des eaux et du ciel, fit battre le cœur de Ludwig et, n'ayant surpris aucun suicidaire, elle se laissa choir dans le cercle des spectateurs et se mit à distribuer des prospectus. «A quoi joue-t-il? demanda l'enfant.» – «C'est le gardien du pont, il empêche certains imprudents de tomber dans le fleuve.» Monsieur Olsen s'était découvert et tenait son chapeau à la main, signe de perplexité, il marchait en lisant la feuille imprimée, Ludwig tournait autour de lui, raconte, raconte ce qui est écrit, suppliait-il, et il jetait les yeux en arrière, vers ce qui était déjà, dans son esprit, l'ange-gardien du pont. Les commentaires de Monsieur Olsen se perdirent dans l'excitation de la scène, restèrent ces quelques mots: femme du Nord, fille de la mer.

A Felsberg, dans le village des Olsen, il y eut désormais un garçon de douze ans, Ludwig, construisant quelque chose qui ressemblait à des ailes. Quand celles-ci furent décorées des vingt-six lettres de l'alphabet – un code de lecture personnel permettait une infinité de messages – Ludwig partit à la recherche de l'Aventure, dans la maison familiale où il apparaissait témérairement suspendu sous la lucarne du grenier, dans la rue où il faisait tomber les cyclistes, à l'école où il daignait se rendre sous une apparence ordinaire, un fourmillement dans les omoplates. La nuit, il grandissait, glissait des pouces noirs sous les sangles de sa poitrine et des ailes s'ouvraient, des pages couvertes d'écriture, mais les lettres y étaient si fines qu'il ne pouvait les lire. Il comprenait que plus tard il écrirait des histoires, qu'il remplirait ainsi des pages et des pages, de même qu'il comprenait que la femme venue de la mer (mais curieusement la mer et la neige se confondaient dans son imagination), que l'inconnue, donc était une partie de ce plan.

Parfois un décor précis entrait dans ses jeux, un chemin creusé entre deux hauts remblais de neige, copie exacte d'un certain chemin de Felsberg: de chaque côté, des étendues immaculées, mais il y distingue les étoiles sombres des pattes de lièvres, le ciel si lumineux qu'il l'oblige à plisser les paupières, mais il sait que la mer est pareille à ce ciel, et les grelots des chevaux le houspillent, gare, mets-toi de côté! Ce sont les chevaux de son village, mais comment les reconnaîtrait-il quand il s'agit de grimper sur le mur de neige en une seconde pour sauver sa vie et celle de la fille qu'il tient par la taille? Cette héroïne imaginaire eut un support de chair, une fille du village, Olla, atteinte d'albinisme, et dont l'étrangeté l'attirait. Sa chevelure longue et mousseuse, d'une blancheur unique, comparable à rien si ce n'est, peut-être, à la blancheur du sel que l'on jette sur les seuils gelés, le traînait à sa suite, bouche bée, éperdu de fantasmes. En hiver, Ludwig l'invitait sur sa luge et, plongeant son visage dans ses cheveux, il la conçait entre ses jambes, il chevauchait ce nuage, les cuisses palpitantes d'Olla, hardi! droit sur le Nord! Que devons-nous penser de ce garçon, demandait ironiquement sa mère à son père, les hivers ne sont-ils pas assez longs ici, à Felsberg, l'air n'est-il pas, toute l'année, aussi transparent et revigorant que l'eau d'un fjord? Il avait eu la naïveté d'entretenir ses parents de ce pressant désir d'aller un jour dans un pays plus nordique que le leur, au-delà du fleuve, pour y vivre «une vie d'homme». Prudente, sa mère organisa des vacances en Italie dans l'espoir de le voir prendre des couleurs et le goût du sable et des palmiers...

* Editions de L'Aire

Rose-Marie Pagnard

Rose-Marie Pagnard vit aux Breuleux avec son mari, l'artiste-peintre René Myrha. Elle a déjà publié un recueil de nouvelles, *Séduire dit-elle* (1985) et deux récits, *Sans eux la vie serait un désert* (1988) et *La période Fernandez* (1988, en coédition avec Actes Sud). Ces deux derniers livres ont été couronnés par le prix Michel Dentan en 1989.

Les livres de Rose-Marie Pagnard se distinguent par la petite musique agréablement rythmée et harmonieuse de l'écriture à la fois élégante et poétique.

Les objets de Cécile Brokerhof, dont est extrait l'espace littéraire de ce mois, qui vient d'être publié aux Editions de L'Aire, nous emmène dans le monde nordique, un univers qui est aussi celui de l'écriture et des arts plastiques. C'est une sorte de conte dont les deux protagonistes sont des chercheurs d'absolu.

Jeux proposés par Thierry Ott

Les jumeaux

Parmi ces huit idéogrammes chinois, seuls deux sont rigoureusement identiques. Lesquels?

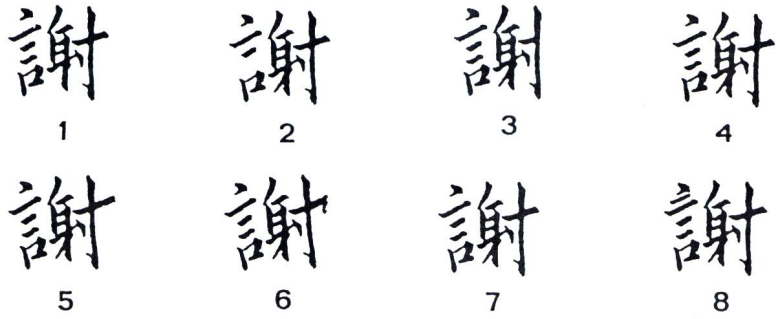

Egalités mystérieuses

Réalisez ces égalités en insérant, entre les nombres, des signes arithmétiques. Parfois, plusieurs solutions possibles.

7	3	7	3	=	1
3	7	3	7	=	14
7	3	7	3	=	17
3	7	3	7	=	37

Le scrabble

Le chiffre vous indique le nombre de mots qu'il est possible de former avec ces sept lettres, en suivant les règles du scrabble: pluriels et verbes conjugués admis, noms propres exclus!

M	N	O	O	P	R	S	2

Mini-quiz

Cinq questions pour tester vos connaissances en littérature. Des trois réponses qui vous sont proposées, deux sont fausses. Choisissez la bonne!

1. **Quelle femme de lettres se cache derrière le nom de Quoirez?**
   A. Duras B. Yourcenar C. Sagan
2. **Un de ces quatre écrivains de langue allemande est né Allemand, mais est devenu Suisse. Lequel?**
   A. Thomas Mann B. Günter Grass C. Hermann Hesse
3. **Dans quelle armée fut enrôlé le célèbre et brave soldat Svejk, le héros de Jaroslav Hasek?**
   A. Polonaise B. Tchèque C. Hongroise
4. **Dans quel pays se déroule l'histoire du roman de Karen Blixen, «Ma ferme africaine»?**
   A. Au Kenya B. Au Tanganyika C. En Rhodésie
5. **Qui a écrit «Mort d'un commis voyageur»?**
   A. William Faulkner B. Arthur Miller C. Norman Mailer

Tronc commun

Quelles sont les trois lettres qui terminent ou commencent chacun de ces quatre mots? Il n'y a ni pluriel ni nom propre; les verbes ne sont utilisés qu'à l'infinitif ou aux participes, et les accents ne sont pas pris en considération.

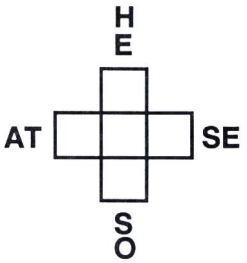

Division par trois

Divisez, par deux lignes droites, cette figure en trois parties de manière à ce que la somme des nombres soit identique dans chacune de celles-ci.

6	3	9
2	5	1
4	2	1

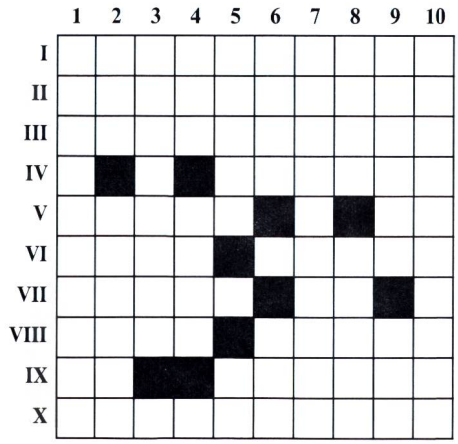

Mots croisés

Niveau difficile

Solutions p. 18

Horizontalement: I. Met le feu aux poudres. – II. Défenseur pas toujours défensif. – III. En France, a fait un peu de tort aux gens du Monde. – IV. Prit du galon. – V. Ça sert d'os. Chiffre romain. – VI. Y être ou la faire mouille. Appartiennent à la communauté européenne. – VII. Pédagogue français. Trompé. – VIII. Dessinateur de presse français. En fit voir de toutes les couleurs. – IX. Mis à mort. Ne s'intéresse pas qu'aux fils à papa. – X. Lassant, voire salissant.

Verticalement: 1. Fait voir vert et passer au rouge. – 2. Peine le peigne. Occupe un territoire. – 3. C'est un vrai jeu d'enfant. – 4. Un peu coquin. Localité du Cher. – 5. La patrie des Norvégiens. Le b a ba du scout. – 6. Dans la Bible, elle joue les esclaves. Sujets. – 7. Flatteras. – 8. Mise à l'envers. Emprunta. – 9. Rêverie d'un penseur solidaire. Joue avec la lumière. – 10. Repoussant.

Sécurité en vacances grâce aux moyens modernes de paiement!

La Banque Raiffeisen vous aide, en vous procurant les bons conseils et les services de paiement modernes. Dans la plus grande décontraction, savourez à loisir vos plus belles semaines de l'année.

RAIFFEISEN
la banque qui appartient à ses clients

Gagnez des vacances de rêve
en participant à notre concours.
Coupons de participation au guichet.